
Édition critique et génétique du recueil *Monde aux mille terrasses* de Marie-José Viseur

Auteur : Vannérum, Chloé

Promoteur(s) : Purnelle, Gérald

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité spécialisée en édition et métiers du livre

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/21853>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



Faculté de Philosophie et Lettres
Département de Langues et lettres françaises et romanes

Édition critique et génétique du recueil
***Monde aux mille terrasses* de Marie-José Viseur**

Travail de fin d'études présenté par

Chloé VANNÉRUM

en vue de l'obtention du diplôme de Master en Langues et lettres françaises et romanes,
orientation générale, à finalité spécialisée en édition et métiers du livre

Sous la direction de Gérard Purnelle

Comité de lecture composé de Nadine Henrard et Christophe Meurée

Année académique 2023-2024

REMERCIEMENTS

La réalisation d'un mémoire est un travail de longue haleine qui s'étend sur une dizaine de mois. Sans le soutien infailible de toutes les personnes bienveillantes ayant été à nos côtés durant ces derniers mois, ce travail n'aurait pu voir le jour. Ces quelques lignes leur sont dédiées.

Tout d'abord, nous remercions vivement et chaleureusement Monsieur Gérald Purnelle qui, dès le premier jour, a porté un intérêt sans faille envers notre sujet. Tout au long de cette année, sa porte est toujours restée ouverte et ses conseils ont éclairé notre réflexion. À de nombreuses reprises, c'est ensemble que nous avons réfléchi. Grâce à son expertise, nous avons pu apprendre à établir une édition critique selon les codes en vigueur et nous avons découvert une discipline jusqu'alors inconnue. Lorsque le travail nous semblait insurmontable, il avait les mots justes et ses paroles nous redonnaient espoir. Jusqu'au dernier jour, nous avons été épaulée par sa sagesse. Pour tout cela et bien plus encore, nous le remercions.

Nous tenons également à remercier Madame Laurence Boudart, directrice des Archives et Musée de la Littérature à Bruxelles, pour nous avoir si gentiment ouvert les portes de l'institution et avoir soutenu notre projet d'édition.

Nous tenons ensuite à remercier personnellement Saskia Bursens, Françoise Devroe, et Cécile Haekens, ainsi que tous les membres des AML qui, à chacune de nos nombreuses visites, nous ont apporté conseils et soutien.

Nos remerciements vont ensuite à Monsieur Christophe Meurée et à Madame Nadine Henrard, lecteurs de mémoire, pour l'intérêt accordé à ce travail de recherche. Nous avons été portée par la volonté de ne pas les décevoir et de leur faire découvrir l'œuvre de Marie-José Viseur.

Finalement, nous remercions du fond du cœur notre famille et nos amis qui, durant ces cinq dernières années, nous ont apporté un soutien indéfectible. Aucun mot n'est assez fort pour exprimer notre gratitude envers eux.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 : ÉDITION GÉNÉTIQUE	7
INTRODUCTION	9
CHAPITRE 1 : LE FONDS D'ARCHIVES MARIE-JOSÉ VISEUR	11
1. PRÉSENTATION DES AML	11
2. LE FONDS D'ARCHIVES MARIE-JOSÉ VISEUR	11
2.1 Les documents à disposition.....	13
CHAPITRE 2 : BIOGRAPHIE.....	17
CHAPITRE 3 : LE RECUEIL <i>MONDE AUX MILLE TERRASSES</i>	21
1. PRÉSENTATION.....	21
2. LE TITRE	21
3. LA GENÈSE.....	22
4. LE PRIX PLISNIER.....	25
5. LES CRITIQUES.....	26
6. <i>MONDE AUX MILLE TERRASSES</i> ET LE RAPPORT À LA POÉSIE	28
6.1 « <i>L'état poétique est un état de grâce</i> ».....	28
6.2 <i>L'acte poétique comme média</i>	28
6.3 <i>Un recueil à part</i>	28
PARTIE 2 : ÉTUDE GÉNÉTIQUE	31
INTRODUCTION	33
CHAPITRE 1 : GENÈSE INTERNE	35
CHAPITRE 2 : LA FONCTION DE L'ÉCRITURE MANUSCRITE	37
CHAPITRE 3 : MANUSCRIT ET ESPACE GRAPHIQUE.....	39
CHAPITRE 4 : ÉTUDE DES VARIANTES	41
1. VARIANTE LIBRE ET VARIANTE LIÉE.....	41
2. LA RATURE CHEZ MARIE-JOSÉ VISEUR	42
2.1 <i>Typologie des ratures</i>	42

2.2	<i>La rature de substitution</i>	43
2.2.1	La substitution place pour place	43
2.2.2	La substitution par ellipse.....	44
2.2.3	La substitution par ajout	44
3.	TENDANCE À LA CONDENSATION	45
3.1	<i>Première vague</i>	45
3.1.1	Les suppressions par ratures blanches	46
3.1.2	Les suppressions par biffure	47
3.2	<i>Seconde vague</i>	48
3.2.1	Les suppressions par biffure	48
3.2.2	Autres phénomènes probants dans C.....	49
3.2.2.1	Modification des temps et modes verbaux	49
3.2.2.2	Suppression des subordonnées	49
4.	GROUPES STABLES	50
5.	C ET CE1 : ÉTATS PARALLÈLES	51
6.	LES HÉSITATIONS	51
	CONCLUSION	53
	CONCLUSION	55
	BIBLIOGRAPHIE	57
	SOURCES PRIMAIRES.....	57
	SOURCES SECONDAIRES.....	57
	ANNEXES	59
	<u>ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE DE MARIE-JOSÉ VISEUR</u>	60
	<u>ANNEXE 2 : DESCRIPTION DU FONDS VISEUR</u>	61
	<u>ANNEXE 3 : LETTRES ENVOYÉES PAR MARIE GEVERS (01 ET 09/10/1971)</u>	66
	<u>ANNEXE 4 : LETTRE ENVOYÉE PAR NORGE (10/09/1971)</u>	67
	<u>ANNEXE 5 : LETTRE ENVOYÉE PAR ANDRÉE SODENKAMP (S.D.)</u>	68
	<u>MONDE AUX MILLE TERRASSES</u>	69

PARTIE 1

ÉDITION GÉNÉTIQUE

INTRODUCTION

Au moment d'élire un sujet, une volonté guidait notre choix : réhabiliter une poète belge oubliée. C'est avec ce projet fort vague en tête que nous sommes allée toquer à la porte du bureau de Monsieur Gérard Purnelle qui, sans attendre, nous a soumis plusieurs noms. Alors qu'Élise Champagne, Andrée Sodenkamp et Berthe Bolsée étaient des sujets d'étude particulièrement intéressants, notre choix s'est fait avec le cœur. Un recueil de poésie nous a directement captivée. Avec ses sept péchés capitaux, *Monde aux mille terrasses* de Marie-José Viseur est apparu comme un choix évident. L'abondance d'archives autographes à disposition a renforcé notre intérêt pour cette poète hennuyère dont nous ignorions tout. En tant que philologue, l'idée de découvrir un texte inédit ou de proposer la réédition d'un recueil avec une édition critique nous animait particulièrement. C'est ainsi avec beaucoup d'enthousiasme que nous nous sommes lancée dans le projet – peut-être quelque peu ambitieux – de rééditer le texte dudit recueil accompagné d'une étude critique et génétique.

Ce mémoire, par son étendue et son sujet inhabituel, se subdivise en deux tomes. Le premier et présent tome est lui-même organisé en deux parties. La première est consacrée à l'édition génétique et comprend une présentation du fonds d'archives Viseur (1), une biographie de la poète (2) ainsi qu'une étude du recueil choisi (3). La seconde partie prétend étudier l'écriture de Marie-José Viseur. Cette étude génétique débute par un chapitre sur la genèse interne (1), suivi de considérations sur la fonction de l'écriture chez notre poète (2) et sur l'utilisation de l'espace graphique (3) avant de se conclure sur une étude des variantes (4). Dans ce dernier chapitre, nous choisissons, non pas de faire une typologie exhaustive des variantes sur base sémantique, mais bien de relever un certain nombre d'interventions manuscrites particulièrement intéressantes sur le plan de l'écriture poétique afin d'en tirer des conclusions.

Le second tome est consacré à l'édition critique des poèmes du sous-ensemble « Entre le Ciel et Moi ». Un apparatus critique détaillé (2) donne à lire tous les états de texte ayant participé à la genèse du recueil final. Celui-ci est introduit par notre protocole d'édition (1) et est suivi des transcriptions des cahiers manuscrits illustrant les interventions et les vagues de corrections (3).

Nous avons décidé de joindre, en annexe du premier tome, une transcription du recueil complet publié. Ce choix permet la consultation en vis-à-vis du texte et de son appareil critique. Nous aurions initialement souhaité présenter chaque poème en regard de son appareil. L'étendue des notes critiques ne nous permet cependant pas une telle mise en page. La séparation en deux tomes nous a ainsi paru être la meilleure option. Bien que seuls les sept premiers poèmes soient ici étudiés, nous offrons au lecteur l'ensemble du recueil dans une volonté de faire découvrir Marie-José Viseur et sa poésie.

CHAPITRE 1 : LE FONDS D'ARCHIVES MARIE-JOSÉ VISEUR

1. Présentation des AML

Les Archives et Musée de la Littérature, plus connus sous le sigle AML, sont une institution belge dédiée à la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine littéraire belge de langue française. Situés dans les bâtiments de la Bibliothèque Royale de Belgique (KBR), les AML ont été fondés en 1958. Ils se définissent en tant que « centre d'archives au service de la diversité des idées, de la recherche et de la créativité¹ ». Parmi les missions de l'institution, nous retrouvons la récolte, le dépouillement, la conservation, le catalogage, l'étude et la mise en valeur de documents concernant le monde théâtral, les éditeurs et les auteurs belges de langue française du XIX^e siècle à nos jours². C'est la Fédération Wallonie-Bruxelles qui mandate les Archives et Musée de la Littérature pour leurs missions de valorisation et de conservation. L'ensemble des collections et fonds des AML appartiennent à la Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'exception de certains dépôts extérieurs. Concernant le fonctionnement de l'institution, un conseil scientifique est en charge de l'évaluation des orientations scientifiques de l'institution et les subventions sont accordées par la Communauté française de Belgique³.

2. Le fonds d'archives Marie-José Viseur

L'étude de la poète Marie-José Viseur a été rendue possible grâce à la consultation du fonds à son nom conservé aux Archives et Musée de la Littérature à Bruxelles, présentés ci-dessus, sous la cote ISAD 00218. Il s'agit de notre principale source d'étude et nous y puisons toutes les informations exposées au fil de ce travail. Le fonds comporte notamment des correspondances, des coupures de presse, des périodiques, des brouillons de manuscrits, des dactylogrammes et de nombreuses lettres. À ce jour, le fonds Marie-José Viseur n'a pas encore été archivé. Il est composé de quatre caisses, reçues en deux arrivages successifs, en 2002 et 2005, grâce au don de Jean-Jacques Viseur, fils de Marie-José et Gustave.

¹ AML, « Archives et Musée de la Littérature : AML », s.d. [Consulté le 20 juin 2024 sur : <https://aml-cfwb.be/>]

² AML, « À propos des AML », s.d. [Consulté le 20 juin 2024 sur : <https://aml-cfwb.be/aml/en-savoir-plus>]

³ *Ibid.*

Le fonds n'ayant pas encore été traité, la première étape de notre travail de recherche a été de réaliser une première proposition d'archivage. De ce fait, sous les consignes des archivistes, nous avons classé les documents présents dans les caisses afin d'établir un ordre chronologique. La majeure partie des documents était d'ores et déjà classée en dossiers, placés dans des chemises papiers d'origine dans lesquelles Marie-José Viseur avait rangé elle-même les documents, la plupart du temps sous le thème d'un projet d'écriture. Pour certains de ces dossiers, nous avons réalisé des sous-dossiers afin de séparer les différents éléments les composant, tels que la correspondance avec les éditeurs, les coupures de presse et les lettres aux écrivains.

Ce premier tri a permis une visualisation globale du fonds et des éléments à disposition. Ce travail a abouti à la classification de chaque dossier par ordre chronologique dans des fardes d'archive, numérotées de 1 à 13. En plus de ces fardes consacrées aux documents relatifs à Marie-José Viseur, deux fardes ont été utilisées pour regrouper les différents documents de Gustave Viseur, son époux. Notons que ceux-ci sont en infériorité numérique et ne représentent qu'une très petite partie du fonds. Les dossiers relatifs au recueil étudié, *Monde aux mille terrasses*, ont été placés dans trois fardes supplémentaires : la première avec les cahiers manuscrits, les deux autres avec les dossiers traitant de l'objet d'étude. Une première description complète du fonds a été soumise aux archivistes et a abouti à un document détaillé⁴ disponible à la consultation qui, nous l'espérons, pourra aider tous ceux qui souhaitent découvrir le travail de la poète, en plus d'être une précieuse ressource pour notre investigation.

Outre les dossiers organisés selon les projets d'écriture, le fonds Marie-José Viseur comporte des livres dédiacés, des épreuves de textes, des lettres aux éditeurs et de nombreux cahiers de notes, non inventoriés et conservés dans une caisse en carton.

Le fonds n'ayant pas encore été formellement traité, la capacité référentielle des documents utilisés tout au long de ce travail est malheureusement pauvre. Par conscience intellectuelle, nous référençons de la manière la plus précise possible les documents utilisés, sans toutefois pouvoir recourir à la numérotation des fardes citée ci-dessus

⁴ Cf. Annexe 2.

comme référence, celle-ci étant fort probablement destinée à être modifiée au moment de l'archivage final pour se voir attribuer une cote spécifique.

2.1 Les documents à disposition

Le tri du fonds nous a permis d'isoler les dossiers et cahiers traitant des poèmes qui composent *Monde aux mille terrasses*, notre recueil d'étude. Sont ainsi utilisés comme sources premières les dossiers suivants, chacun rangé dans une farde brune en papier carton de l'Administration Communale de Charleroi. Leur dénomination a été choisie selon les annotations présentes sur le dossier.

Dossier « Critiques “*Monde aux mille terrasses*” – Divers »

Ce premier ensemble comporte une collection de coupures de presse et de critiques relatives au recueil *Monde aux mille terrasses*, des bulletins de souscription pour *La mort de Séverine* et *Au creux du silence*, de la correspondance, *La Revue Nationale* d'octobre 1971 et d'autres documents non relatifs à son œuvre poétique.

Dossier « “*Monde aux mille terrasses*”, 1970 – Dernière édition »

Dans ce deuxième ensemble se trouvent des feuilles de cahier où sont rédigés au stylo-bille les poèmes des sept péchés capitaux, un des sous-ensembles du recueil final. Dans une farde brune, nous avons regroupé la totalité de la correspondance entre l'éditeur du recueil et la poète. Les dactylogrammes des ensembles B, C, D, E (cf. t. II, chap. I, pt. II) proviennent de ce dossier.

Dossier « Prix Charles Plisnier – avant le 31 août 1971 – Centre Culturel du Hainaut, rue Warocqué, 59 La Louvière »

Dans ce troisième dossier, nous avons un premier sous-dossier « Prix des Poètes de Langue Française 31.01.1971 », lui-même contenant un dossier « Avant-dernière Version ! » contenant une copie carbone de l'ensemble B ainsi que trois des quatre copies carbonées composant l'ensemble A.

Dossier « Prix Plisnier (7 exemplaires), version définitive – *Monde aux mille terrasses* »

Ce quatrième dossier regroupe en son sein une des copies carbonées de l'ensemble A ainsi que différentes lettres en lien avec le Prix Plisnier de 1969 et le règlement de ce dernier.

Dossier « Choix M. Nolène, avec moi à la Bibliothèque – à recueillir après ma mort »

Dans cette dernière farde, nous trouvons le manuscrit ainsi que le dactylogramme de ce qui semble être une conférence donnée à la classe d'une certaine Mademoiselle Lefebvre, à l'école de l'Enfant-Jésus à Nivelles, ainsi qu'une des copies carbonées de l'ensemble 4.



Image 1 : Marie-José Viseur

CHAPITRE 2 : BIOGRAPHIE

Le fonds Marie-José Viseur et ses nombreux documents nous ont permis de reconstruire une partie de la vie de la poète grâce aux données collectées⁵. À l'exception de quelques informations partielles sur le web et un court dossier écrit par Béatrice Libert⁶, nous n'avions aucune donnée concernant sa vie. La lecture méticuleuse de la quasi-totalité des documents présents dans le fonds, tout dossier confondu, nous a permis de proposer aujourd'hui une biographie plus étoffée que celles préexistantes.

Marie-José Henrotin est née le 10 février 1915 à Jumet, dans la province du Hainaut, où elle vivra tout au long de sa vie dans une maison rue de Gosselies. Elle réalise des études moyennes, suivies de ce qu'on appelait à l'époque des supérieures. Marie-José continue sa formation et suit les cours de littérature du professeur Charlier à l'Université Libre de Bruxelles.

Elle raconte, dans une conférence donnée à la classe d'une certaine Mademoiselle Lefebvre à l'école de l'Enfant-Jésus de Nivelles, avoir rencontré la poésie dès son plus jeune âge. Enfant déjà, des images la marquaient. Les premières lectures scolaires et les anthologies romantiques lui ont permis de développer son attrait pour la littérature, et plus particulièrement pour la poésie.

En grandissant, elle écrit ce qu'elle nomme « les poèmes véniels d'adolescence⁷ », poèmes où la rime est cherchée à tout prix et qu'on lit à sa meilleure amie en espérant recevoir un signe d'approbation⁸. Très vite, Marie-José Viseur ressent le besoin d'être entendue et de partager sa réalité aux autres. À vingt ans, elle participe au concours de la plus belle lettre d'amour organisé par *Paris-Soir*, qu'elle remporte haut la main devant plus de 26.000 concurrents. Sa victoire lui ouvre les portes de revues estudiantines telles que *l'Horizon Nouveau* et *La Cité Moderne*. C'est dans cette seconde revue que Gustave Viseur, jeune poète et essayiste, aura le coup de foudre pour la poète en devenir.

⁵ Hors mention contraire, les éléments exposés dans ce mémoire proviennent de diverses notes, lettres et dactylogrammes de conférences disponibles aux AML dans le fonds Marie-José Viseur, référencé sous la cote ISAD 00218. Lorsque des extraits sont cités, une référence plus précise est mentionnée.

⁶ LIBERT (Béatrice), « Marie-José Viseur » dans *Dossiers Littérature française de Belgique*, n°54, 1999.

⁷ Extrait de la conférence donnée à la classe de Mademoiselle Lefebvre à l'école de l'Enfant-Jésus à Nivelles, sans date.

⁸ *Ibid.*

Le 22 juillet 1937, leur union est scellée à l'église Saint-Antoine de Charleroi. Gustave l'introduit auprès de poètes notoires et, ensemble, ils fréquentent les milieux littéraires de l'époque.

En 1938, Maurice Gauchez confie au jeune couple les fonctions de secrétaire de rédaction dans la revue dont il est le directeur, *La Renaissance d'Occident*. Grâce à ce poste, Marie-José rencontre de nombreux auteurs reconnus, tels que Constant Burniaux, Désiré Denuit, Roger Avermaet, Alex Pasquier ou encore Marie Gevers. Elle entretient d'ailleurs de nombreuses correspondances épistolaires avec ses contemporains, dont Emma Lambotte, Maurice Carême et Auguste Marin. Dans la foulée de son mariage, elle rédige ses deux premiers recueils de poésie, *Gouttes de lumière*⁹ et *Robe du temps*¹⁰, publiés respectivement en 1937 et 1938. Marie-José Viseur s'essaie également à la prose et publie, avant la guerre, *Instinct*¹¹ et *Lames de fond*¹², deux recueils de nouvelles. Elle propose également des nouvelles dans différents quotidiens et hebdomadaires dont *Le Soir*.

S'ensuit une longue période de pause où, pendant près de trente ans, la jeune poète se consacre à son mari et à l'éducation de ses trois fils. Pendant cette période d'arrêt, elle rédige tout de même une chronique « La bande des trois » pour *La Croix de Belgique*. Ce n'est qu'une fois ses enfants mariés que Marie-José reprend ses activités poétiques. C'est un sentiment de solitude qui envahit l'auteure après le départ de ses enfants du foyer familial, sentiment qui la ramène vers ses premiers amours pour la poésie. Ce retour à la poésie, elle le doit également à Maurice Carême. En effet, dans plusieurs entretiens, elle confie que c'est après le visionnage d'un court-métrage consacré à l'auteur qu'elle retrouve l'envie d'écrire, envie qui ne la quittera plus. Plus jeune, elle avait eu l'occasion de s'entretenir avec le poète qui l'avait éclairée de ses conseils. Elle reprend contact avec ce dernier et lui soumet un poème, qu'il propose de publier dans les *Cahiers de Jean Tousseul* ou dans *Le Thyrsé*. Jean Tousseul s'avérant être un vieil ami des Viseur, Marie-José exprime la joie qu'elle ressentirait à l'idée de voir un de ses poèmes publié dans ces

⁹ VISEUR (Marie-José), *Gouttes de lumières*, La Cité moderne, Namur, 1937.

¹⁰ VISEUR (Marie-José), *Robes du temps*, L'Horizon, Liège, 1938.

¹¹ VISEUR (Marie-José), *Instinct*, Genard, Liège, 1939.

¹² VISEUR (Marie-José), *Lames de fond*, Styx, Louvain, 1942. Rééd. en 1997.

cahiers, ce que Maurice Carême fit. À partir de cet instant, la fougue de la poète est plus forte que jamais, et elle confie écrire jusqu'à trois poèmes par jour.

Une rencontre marquante est celle d'Ernest Delève. Moins connu que Maurice Carême, Ernest Delève a toutefois été un mentor pour Marie-José Viseur qui lui demande conseil à plusieurs reprises sur ses vers. L'auteur de *La Belle Journée*, *Pura Seta* et *Je vous salue chéries* ne faisait partie d'aucun cercle d'écrivains mais avait réussi, grâce à sa poésie, à obtenir la sympathie de ses pairs¹³. Selon lui, la poète était « capable du meilleur et du pire¹⁴ ». Elle décide de ne conserver que le meilleur pour en faire *Au creux du silence*¹⁵.

De 1969 à 1999, date de son décès, Marie-José Viseur publie près de vingt recueils de poésie et un roman, *La mort de Séverine*, qui sera récompensé du Prix des Écrivains de Wallonie. Tout au long de sa carrière, la poète reçoit de nombreuses distinctions, parmi lesquelles nous pouvons citer le Prix hennuyer de Littérature française Charles Plisnier (1985), partagé avec Yves Namur, pour son recueil *Mes maisons de sagesse* ; le prix de poésie Emma Martin pour *Au détour de l'Inconnaisable* (1987) ou encore le prix de Prix de l'Association Littéraire Wallonne pour l'ensemble de son œuvre (1983). Elle contribue également à diverses revues telles que *Cassandra*, *El Bourdon d'Chârlèrwè*, *l'Horizon nouveau*, *La Revue Nationale*, *Le Dryade*, *Le Journal de Charleroi*, *Le Reflet de chez nous*, *Marginales*, *Terre Wallonne*, *Le Spantole*, etc. Marie-José Viseur est également membre de l'Association des Écrivains Belges et de l'Association Royale des Écrivains wallons¹⁶.

¹³ ESGAIN (Annemie), « Préface », dans DELÈVE (Ernest), *Poèmes inédits*, Le Taillis Pré, 2003.

¹⁴ Paroles d'Ernest Delève rapportées par Marie-José Viseur lors d'une rencontre qui lui est consacrée au Centre du Hainaut, sans date.

¹⁵ Viseur (Marie-José), *Au creux du silence*, Éditions des Artistes, Bruxelles, 1969.

¹⁶ Objectifs Plumes, « Marie-José Viseur », s.d. [Consulté le 20 juin 2024 sur <https://objectifplumes.be/author/marie-jose-viseur/#:~:text=Marie%2DJos%C3%A9%20Viseur%20%C3%A9tait%20membre,Elle%20est%20d%C3%A9c%C3%A9e%20en%201999.>]

"MONDE AUX MILLE TERRASSES" est un livre magnifique. Je le dirai partout. Je suis heureuse de cela comme si c'était sorti de moi".

(Andrée SODENKAMP)

"MONDE AUX MILLE TERRASSES" est votre meilleur livre, et c'est beau".

(Marie GEVERS)

"MONDE AUX MILLE TERRASSES" est un magnifique épanouissement de votre poésie. Elle s'élargit, elle s'élève, tout en s'épurant. Une lente et fervente liturgie enveloppe ici les êtres et les choses, et les transporte "dans le sacré".

(Geo NORGE)

"Il y a dans "MONDE AUX MILLE TERRASSES" quelque chose d'émouvant et d'un peu mystérieux, comme si des voix ancestrales étaient parvenues jusqu'à vous et se délivraient sur vos lèvres en paroles mélancoliques mais toujours riches de signification. On descend ces mille terrasses degré par degré, avec le vif plaisir de découvrir une vision à la fois pudique et envoûtante de ce monde dont chaque poète voudrait percer la complexité".

(Jeanine MOULIN)

Image 2 : Éloges *Monde aux mille terrasses*

CHAPITRE 3 : LE RECUEIL *MONDE AUX MILLE TERRASSES*

1. Présentation

Monde aux mille terrasses est un recueil publié en 1971 aux éditions Saint-Germain-des-Prés à Paris. Cette œuvre occupe la quatrième place chronologique au sein de la production de Marie-José Viseur et a été le deuxième recueil à être publié après son retour à la poésie, quarante ans après ses débuts. *Monde aux mille terrasses* étonne lorsque l'on est familier de l'œuvre de la poète. Les poèmes comptent pour la majorité plus de quarante vers et sont composés en vers libres d'une longueur variable. Le recueil de vingt-et-un poèmes se divise en trois parties. La première partie rassemble sept poèmes ayant chacun pour thème un des péchés capitaux originels. La deuxième partie regroupe en son sein cinq poèmes, chacun intitulé selon l'un des cinq sens de l'être humain. À côté de ces deux premiers ensembles s'ajoute un troisième composé de poésies éparses. Alors que la table des matières du recueil classe les deux premiers ensembles respectivement sous les titres « Entre le Ciel et Moi » et « Sortilèges », les neuf autres poèmes apparaissent comme des unités autonomes et ne sont donc pas regroupés selon un projet thématique.

L'idée de *Monde aux mille terrasses* vient à Marie-José Viseur après la lecture de *Vin profond* de Norge, lecture par laquelle elle fait la connaissance de l'auteur et de son style. C'est un véritable besoin d'écrire qui la prend après la lecture du recueil¹⁷.

Ernest Delève, qui avait déjà conseillé Marie-José Viseur pour *Au creux du silence*, l'encourage une fois de plus pour ce second nouveau recueil. Portée par l'enthousiasme et les conseils avisés de l'auteur, la poète confie avoir écrit *Monde aux mille terrasses* en seulement « quelques semaines dans un état d'exaltation inouï¹⁸ ».

2. Le titre

Les premiers dactylogrammes (ensemble A) ne portent pas le titre *Monde aux mille terrasses*, mais bien *Entre le Ciel et Moi*. Le titre définitif apparaît à partir du second ensemble de dactylogrammes (B). *Monde aux mille terrasses* n'est pas un titre inventé de toutes pièces par notre poète, au contraire. La formulation est reprise du *Divan du Tamarit*

¹⁷ Compte rendu d'une rencontre consacrée à Marie-José Viseur au Centre du Hainaut, sans date, p. 6-7.

¹⁸ *Ibid.*, p. 4.

de Federico Garcia Lorca¹⁹. Bien que le titre initial ne soit ni biffé ni modifié, la page de garde de E0A-4 présente une annotation manuscrite sur la partie inférieure droite, le futur titre et deux vers du dramaturge espagnol. Ceux-ci seront par la suite utilisés comme épigraphe du recueil.

« Il est une racine amère
et un monde aux mille terrasses. »

La formule « Entre le Ciel et Moi » ne sera pas pour autant totalement abandonnée. Cette dernière sera utilisée comme titre pour la partie du recueil contenant les poèmes des sept péchés capitaux.

Grâce aux documents conservés par Marie-José Viseur, nous avons en notre possession l'ensemble de la correspondance entre la poète et son éditeur. Combinées à divers passages de coupures de presse et de conférences, ces lettres sont une documentation précieuse et nous permettent de retracer la genèse du recueil en tant qu'objet matériel publié.

3. La genèse

Sous les conseils d'Andrée Sodenkamp et de Jeanine Moulin, Marie-José Viseur prend contact pour la première fois le 11 juin 1970 avec les éditions Saint-Germain-des-Prés à Paris et leur soumet le manuscrit de *Monde aux mille terrasses*. Neuf jours plus tard, l'auteure reçoit un accusé de réception de l'éditeur, mais ce n'est que six mois après, le 06 janvier 1971, que Marie-José obtient un avis favorable pour l'édition dudit recueil. À partir de cet instant, les échanges entre l'auteure et la maison d'édition se multiplient.

Sous la demande de Marie-José Viseur, le recueil de soixante-quatre pages sera tiré à cent-cinquante exemplaires pour un coût de 2250 francs français, soit 15 francs par exemplaire. Le 19 janvier, les conditions de publication sont confirmées par les deux parties et le 22 janvier, le contrat d'édition est envoyé. Une semaine plus tard, en renvoyant son contrat dûment signé aux éditions Saint-Germain-des-Prés, Marie-José Viseur soumet la proposition d'une vente par bulletin de souscription qui sera soutenue par l'éditeur. *Monde aux mille terrasses* est ainsi vendu par bulletin de souscription pour

¹⁹ MERGET (Robert), « La poétesse Marie-José Viseur » dans *La Revue Nationale*, n°438, octobre 1971.

la somme de 125 francs français. Nous sommes ici face à une publication réalisée à compte d'auteur. Le bulletin de souscription doit en effet être retourné à la poète qui prend en charge les frais de production de son recueil. Les éditions Saint-Germain-des-Prés, dans une lettre du 15 janvier, exposent les conditions du paiement qui devra se faire en trois versements successifs : un tiers à la signature du contrat, le second lors de la correction des épreuves et le dernier au bon à brocher.

Le 3 avril 1971, l'éditeur fait parvenir à Marie-José le premier jeu d'épreuves de son futur recueil, épreuves qu'elle renvoie corrigées cinq jours plus tard. Un second jeu d'épreuves lui parvient le 30 juin, la poète le corrige à nouveau et le renvoie à son éditeur quelques jours plus tard avec le bon à brocher de *Monde aux mille terrasses*. Dans cet échange, la poète prie l'éditeur de se hâter car le recueil est attendu depuis mai par les souscripteurs. Le 28 juin 1971, *Monde aux mille terrasses* est finalement sous presse.

Dans une lettre du 21 août 1971, nous apprenons que la poète a profité d'un voyage à Paris pour se rendre dans les bureaux de son éditeur et signer les exemplaires destinés aux services de presse. Nous découvrons dans cette même lettre que son recueil va être proposé aux libraires. À la demande de son éditeur, Marie-José Viseur envoie deux pages manuscrites de ses poèmes ainsi qu'un portrait photo pour appuyer le lancement en librairie.

À côté des échanges concernant la publication du recueil, plusieurs lettres datées de 1974 mettent en évidence les problèmes rencontrés par Marie-José Viseur pour toucher ses droits d'auteur et avoir un aperçu clair de l'état de ses comptes. En effet, la poète recontacte son éditeur à plusieurs reprises, une première fois en janvier, une deuxième en février et à nouveau en juin, en réitérant sa demande initiale : connaître l'état de ses comptes.

Dans une lettre datée du 2 octobre 1974, soit trois ans après la parution du recueil, nous découvrons que Marie-José Viseur n'a toujours pas touché ses droits d'auteur pour l'ouvrage. Le recueil a cependant un « vif succès en Belgique²⁰ » et la poète n'hésite pas à recommander cinquante exemplaires de son livre pour une séance de dédicaces à venir.

Alors que *Monde aux mille terrasses* n'est que le quatrième recueil publié de la poète, celle-ci connaît ses droits et n'hésite pas à s'imposer face à son éditeur. Marie-José Viseur gère sa carrière littéraire avec raison et contrôle tout ce qui touche à ses recueils. Chaque lettre reçue est précieusement conservée et classée. Alors que nous pourrions ne pas avoir de trace des lettres envoyées, nous les avons également en notre possession grâce aux copies carbonées de celles-ci que la poète conservait également. Nous découvrons ici un véritable travail d'archive et de classification de la part de l'auteure.

4. Le prix Plisnier

Marie-José Viseur a, comme nous avons pu le découvrir précédemment, reçu de nombreux prix pour ses œuvres littéraires. Au-delà des distinctions reçues, la poète a candidaté à de nombreux autres prix. *Monde aux mille terrasses* n'a pas échappé à la règle.

²⁰ Lettre du 02 octobre 1974.

En août 1969, soit deux ans avant la publication officielle du recueil, Marie-José Viseur soumet une première version de *Monde aux mille terrasses* au prix Plisnier. Un dossier (cf. p. 13) est consacré à cet envoi. Sur la couverture de celui-ci figure la mention « trois exemplaires remis le 18/08/1969 pour le Prix Plisnier ». Le dactylogramme E0A-2 provenant de ce même dossier, nous déduisons que la version envoyée au prix Plisnier de 1969 appartient par conséquent à l'ensemble A. Un autre dossier comporte la mention du Prix Plisnier, cette fois pour l'année 1971, ce qui nous laisse penser que l'auteure a retenté sa chance deux ans plus tard. Bien que *Monde aux mille terrasses* ne soit pas retenu comme lauréat, la poète se verra tout de même remettre le prix Plisnier quelques années plus tard pour son recueil *Mes maisons de sagesse*. L'Académie royale de langue et de littérature françaises soulignera par ailleurs à deux reprises la ressemblance frappante entre *Mes maisons de sagesse* et *Monde aux mille terrasses*²¹, recueil par lequel ils ont découvert l'œuvre de la poète.

Le prix Plisnier n'est pas le seul concours auquel Marie-José Viseur soumet son nouveau recueil. Dans une lettre adressée à son mari, nous apprenons que la poète ne peut malheureusement pas être retenue pour le prix Lion's Charleroi-Tricentenaire bien que sa poésie soit « remarquable²² ». Dans les dossiers consacrés au recueil d'étude, nous avons également trouvé le règlement du prix François Villon pour l'année 1970, ce qui nous force à croire que l'auteure y a probablement également soumis son texte, ou du moins a pensé le faire.

Le recueil, pourtant encensé par la critique, ne se verra octroyer aucun prix.

5. Les critiques

Ce n'est plus un secret pour personne, Marie-José Viseur conservait scrupuleusement tout ce qui concernait ses œuvres poétiques. Un dossier est consacré uniquement aux critiques de *Monde aux mille terrasses*. Dans ce dernier, nous trouvons un bon nombre de coupures de presse, provenant de journaux comme *La Revue Nationale* et *Le Journal & l'Indépendance*, toutes positives à l'égard de la poète hennuyère et de ses nouvelles

²¹ Cartes du 20 avril 1985 et du 08 octobre 1988 envoyées par l'Académie royale de langue et de littérature françaises.

²² Lettre du 24 novembre 1971 envoyée par F. Warnotte à Gustave Viseur.

poésies. Outre les critiques élogieuses, notons qu'une lettre d'octobre 1971 nous apprend qu'un compte rendu sur le recueil sera diffusé à la RTB dans l'émission « Nos lettres françaises » présentée par Claude Vignon²³. Ce n'est pas un hasard si le livre est présenté dans l'émission : un mois plus tôt, Marie-José Viseur faisait parvenir un exemplaire de son recueil aux services de la RTB. Le Ministère de la Culture française de Belgique demandera même à la poète une cinquantaine d'exemplaires de l'œuvre²⁴.

À la sortie de l'ouvrage, nombreux sont les poètes qui expriment leur enthousiasme face au nouveau recueil de Marie-José Viseur. Marie Gevers écrit qu'elle « sai[t] déjà qu'[elle] l'aime et l'aimer[a] jusqu'au bout²⁵ ! » et que « c'est [son] meilleur livre et c'est beau²⁶ ».

Géo Norge réaffirme la confiance qu'il porte en la poète tout en s'avouant « surpris [...] d'un tel essor, d'une telle richesse²⁷ ». Selon lui, *Monde aux mille terrasses* est l'« épanouissement de [sa] poésie²⁸ ».

Andrée Sodenkamp, qui avait, rappelons-le, encouragé la poète à proposer son recueil aux éditions Saint-Germain-des-Prés, lui adresse une courte lettre sans équivoque : « Soyez tranquille. C'est un livre magnifique. Je le dirai partout. Je suis heureuse de cela comme si c'était sorti de moi²⁹ ».

Les louanges que reçoit Marie-José Viseur de ses confrères et consœurs serviront à promouvoir son recueil tout en assurant sa légitimité parmi les plus grands de l'époque.

²³ Lettre du 21 octobre 1971.

²⁴ Lettre du 01 février 1972.

²⁵ « Chère Marie-José Viseur, *Monde aux mille terrasses* ? Oui, votre poème – car c'est mieux qu'un recueil – est très beau. [...] mais je sais déjà que je l'aime et l'aimerai jusqu'au bout ! » - Lettre du 01 octobre 1971 (annexe 3).

²⁶ « Oui j'en suis sûre – c'est votre meilleur livre et c'est beau » - Lettre du 9 octobre 1971 (annexe 3).

²⁷ Lettre du 10 octobre 1971 (annexe 4).

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Lettre non datée (annexe 5).

6. *Monde aux mille terrasses* et le rapport à la poésie

6.1 « L'état poétique est un état de grâce³⁰ »

À l'occasion d'une rencontre au Centre du Hainaut, la poète se livre sur sa manière d'écrire et son rapport à la poésie. Pour elle, l'état poétique serait un état de grâce, état qui n'est cependant pas permis à tout moment. Pour écrire un poème, les premières notions doivent être lancées dans un état d'exaltation, dans cet état de grâce. Ce dernier n'étant pas constant, il est important de l'utiliser à bon escient. Le travail de correction ne peut se faire par conséquent que dans un second temps, une fois l'état d'exaltation retombé. Le véritable travail du poème se fait à froid³¹. Dans une conférence donnée à la classe de Mademoiselle Lefebvre, Marie-José Viseur affirmait déjà que, selon elle, on ne devenait pas poète, on naissait poète³².

6.2 L'acte poétique comme média

L'acte poétique est ressenti par la poète d'une part comme une certaine satisfaction personnelle, mais elle y voit également et avant tout une volonté de communication avec les autres, la poésie est un média. Selon elle, le public ne peut et ne doit pas tout comprendre d'un poème, mais la visée du poète est d'introduire le lecteur dans la vision que celui-ci a lorsqu'il est en état de grâce et que les images lui viennent. Dans un texte comme *Monde aux mille terrasses*, les tournures et les expressions sont assez compréhensibles, bien que la poète concède qu'à certains endroits le texte reste hermétique et incompréhensible³³.

6.3 Un recueil à part

Avec *Au creux du silence*, premier recueil publié après sa période d'arrêt, Marie-José Viseur se détourne en grande partie de la versification classique qui marquait ses recueils de jeunesse. Ce tournant est confirmé et accentué dans *Monde aux mille terrasses* où elle fait le choix d'une parole presque prophétique qui s'exprime par de longs et puissants

³⁰ Compte rendu d'une rencontre consacrée à Marie-José Viseur au Centre du Hainaut, sans date, p. 5.

³¹ *Ibid.*, p. 5-6.

³² « On ne devient pas poète, on naît poète » - Extrait de la conférence donnée à la classe de Mademoiselle Lefebvre à l'école de l'Enfant-Jésus à Nivelles, sans date.

³³ Compte rendu d'une rencontre consacrée à Marie-José Viseur au Centre du Hainaut, sans date, p. 9.

poèmes³⁴. La poète elle-même, dans son cours donné à la classe de Mademoiselle Lefebvre, explique célébrer « à travers de longues strophes, les sept péchés capitaux, les cinq sens [...] »³⁵. Cette nouvelle forme de versification est aussitôt abandonnée par l'auteure qui, pour le reste de sa poésie, optera pour une « respiration plus intime qu'elle ne quittera plus que par intermittence³⁶ ».

Ainsi, la poésie de Marie-José Viseur part du vers classique, de l'hexamètre et de l'alexandrin, qui se disputent ses premiers recueils, pour arriver aux versets dans *Monde aux mille terrasses*³⁷. La poète confie, dans une rencontre au Centre du Hainaut, avoir ressenti le besoin de se libérer du vers classique. La rime lui plaisait pourtant beaucoup, mais est selon elle impossible à construire dans un état d'exaltation. Seul le vers libre permet la liberté. Elle explique l'abandon de la rime et le passage aux versets par un besoin de libération au moment d'écrire ses sept péchés capitaux qui, semblables à des versets de la Bible, ne pouvaient se soumettre à la rime³⁸.

Alors que ses premiers recueils sont plutôt de veine romantique, *Monde aux mille terrasses* est empreint de symbolisme tout en étant marqué de lyrisme³⁹. Guidée par André Miguel, sa poésie bifurquera plus tard vers le surréalisme avec *Démantèlement de l'ombre*⁴⁰.

En somme, rappelons que le projet de *Monde aux mille terrasses* est lancé sur le papier en janvier 1969 et prend rapidement forme. En juin 1971, le recueil est publié aux éditions Saint-Germain-des-Prés à Paris. La publication se fait à compte d'auteur et

³⁴ Opus Continuum – Paul Van Melle, sans date.

³⁵ Extrait de la conférence donnée à la classe de Mademoiselle Lefebvre à l'école de l'Enfant-Jésus à Nivelles, sans date.

³⁶ Opus Continuum – Paul Van Melle, sans date.

³⁷ Compte rendu d'une rencontre consacrée à Marie-José Viseur au Centre du Hainaut, sans date, p.7.

³⁸ « On a besoin de se libérer du vers classique, c'est-à-dire que personnellement j'aime la rime, si, on pouvait arriver avec la rime à donner le résultat que l'on obtient avec le vers libre, à mon avis ce serait beaucoup plus beau. Mais c'est presque impossible. [...] mais ce n'est pas possible de continuer des poèmes quand on veut se libérer, quand on est inspiré, et qu'on a un état d'exaltation, on ne peut pas écrire toujours des rimes comme ça impersonnelles. Alors, c'est à ce moment-là que j'ai voulu me libérer, j'ai souhaité le vers libre, j'ai d'ailleurs certaines rimes dans « Monde aux mille terrasses » mais ce sont des rimes qui tombent d'elles-mêmes, que je n'ai pas cherchées dans le dictionnaire de rimes. Mais je ne pouvais plus, au moment où j'écrivais mes « Sept péchés Capitaux », et ces versets qui sont un peu des versets, qui sont un peu des versets de la Bible, je ne pouvais plus me soumettre à la rime. » - *Ibid.*, p.8.

³⁹ Notice biographique – Philippe Delaby, sans date.

⁴⁰ Compte rendu d'une rencontre consacrée à Marie-José Viseur au Centre du Hainaut, sans date, p. 4.

Marie-José Viseur gère elle-même la vente par bulletin de souscription et la promotion de son ouvrage. Le recueil est bien accueilli par la critique mais ne remporte aucun prix. Marie-José Viseur multiplie les rencontres et invitations littéraires dans lesquelles elle présente ses textes ainsi que son rapport à l'écriture. L'auteure a une vision quasi-mystique de l'expérience poétique et souligne à plusieurs reprises la notion d'état d'exaltation dans lequel elle écrit. Poète inspirée certes, mais qui retravaille à de nombreuses reprises ses textes et n'hésite pas à les soumettre à ses confrères en quête de conseils et d'approbation.

PARTIE 2

ÉTUDE GÉNÉTIQUE

INTRODUCTION

Les manuscrits sont, en principe, des objets intimes. Beaucoup d'écrivains ont insisté sur ce principe et ont refusé de donner à lire leurs brouillons. Bien que les manuscrits soient considérés comme privés, certains auteurs les conservent tout de même précieusement. C'est le cas de Marie-José Viseur. Ses archives, comme nous avons pu le détailler précédemment, conservent les documents manuscrits de tous ses projets d'écriture. Classés par dossiers, conservés avec soin et légués aux Archives et Musée de la Littérature à sa mort, nous voyons dans les archives de la poète une véritable volonté de postérité. De ce paradoxe entre objet intime et conservation précautionneuse est née la critique génétique⁴¹, discipline au cœur de ce travail.

L'établissement d'une édition critique étudiant les lieux de variations, du premier manuscrit à notre disposition jusqu'à ce que nous avons jugé être le dernier dactylogramme, a permis d'étudier le travail d'écriture de la poète. Comme le rappelle Almuth Grésillon, la critique génétique a pour objectif d'analyser de manière philologique les manuscrits afin de les classer successivement. L'établissement de cette chronologie sert de base à un second travail, un travail interprétatif. Contrairement aux philologues classiques, notre but n'a pas été de proposer la meilleure version d'un texte, mais bien de chercher à élucider un travail d'écriture⁴², celui de Marie-José Viseur.

Ainsi, l'objet d'étude de la critique génétique est le manuscrit de travail. Dans le cas de *Monde aux mille terrasses*, nous avons décidé de considérer les copies manuscrites au même titre que les dactylogrammes car ceux-ci sont, de façon similaire, le lieu d'un acte de création. Dans les deux supports, nous avons découvert des biffures, des ajouts, des substitutions, images d'une énonciation en marche, d'un acte créatif qui avance et recule au fil de la pensée⁴³.

Pour ce travail, nous avons décidé d'opter pour une édition génétique verticale. De ce fait, nous avons préféré nous intéresser à la succession des étapes par lesquelles passe le dossier génétique⁴⁴ des poèmes des sept péchés capitaux dans le recueil *Monde aux*

⁴¹ GRÉSILLON (Almuth), *Éléments de critique génétique*, CNRS Éditions, Paris, 2016, p. 39.

⁴² *Ibid.*, p. 42.

⁴³ *Ibid.*, p. 46-47.

⁴⁴ BIASI (Pierre-Marc de), *Génétique des textes*, CNRS Éditions, Paris, 2011, p. 170.

mille terrasses et chercher à découvrir la méthode d'écriture de Marie-José Viseur, plutôt que de publier les documents relatifs à une étape précise de la genèse⁴⁵.

⁴⁵ Opposée à l'édition verticale, l'édition horizontale ne cherche pas à reconstruire le processus d'écriture d'un auteur. Elle se focalise sur l'étude d'un moment déterminé de la genèse et a pour vocation la publication des documents relatifs à ce moment. BIASI (Pierre-Marc de), *op.cit.*, p. 155-156.

CHAPITRE 1 : GENÈSE INTERNE⁴⁶

La genèse d'un texte se réalise selon trois phases qui peuvent, ou non, être attestées. La *phase prérédactionnelle* dans le cas de Marie-José Viseur, nous est inconnue. Malgré l'abondance de documents conservés, nous n'avons pas en notre possession des notes de recherches, des plans ou des ébauches de scénarios. La *phase rédactionnelle*, elle, au contraire, est particulièrement bien documentée mais se confond avec la *phase de mise au point* si nous reprenons les théories d'Almuth Grésillon⁴⁷. Distinguer les étapes d'élaboration du texte en tant que telles et les mises au net, copies définitives manuscrites ou tapuscrites, est impossible dans le cas de Marie-José Viseur.

La séparation de la genèse en trois phases est davantage pertinente lorsqu'il s'agit d'un roman, surtout concernant la phase prérédactionnelle. Toutefois, nous pensons qu'il est possible de transposer ces théories à la poésie. Nous pouvons nous demander si un poème peut réellement avoir une phase prérédactionnelle. Quand il s'agit d'une épopée ou d'un poème narratif, la réponse est certainement positive. Dans les autres cas, le prérédactionnel sera davantage assimilé à une idée de projet et non pas aux recherches liées à la réalisation de ce dernier. Dans le cas des poèmes « Entre le Ciel et Moi », nous considérons la dimension prérédactionnelle de la genèse comme étant l'élection d'un thème à développer. Avant de se lancer dans l'écriture, Marie-José Viseur ne sait qu'une chose : elle souhaite écrire un poème sur chaque péché capital.

Dans le chapitre précédent, nous avons parlé du rapport de Marie-José Viseur à l'écriture. Grâce à un extrait d'une rencontre organisée en son honneur, nous avons découvert que, selon la poète, les premières notions d'un poème doivent être lancées sur le papier dans un état d'exaltation. Le manque de documents prérédactionnels et les considérations sur la façon d'écrire de l'auteure nous permettent de caractériser son écriture comme étant une *écriture à processus*⁴⁸ également appelée *écriture à*

⁴⁶ GRÉSILLON (Almuth), *op.cit.*, p. 122.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 120.

⁴⁸ « ÉCRITURE À PROCESSUS : type d'écriture sans phase préparatoire, sans plan, toujours déjà textualisant ; ÉCRITURE À PROGRAMME : type d'écriture qui obéit à un programme préétabli et dont l'élaboration parcourt plusieurs états génétiques (notes, documentaires, plans, listes, esquisses, brouillons). » *Ibid.*, p. 287.

*structuration rédactionnelle*⁴⁹. En effet, nous pouvons penser que Marie-José Viseur se lance dans l'élaboration de ses poèmes sans schéma préalable, ni notes ou esquisses, « toute l'invention est dans la main qui court sur le papier⁵⁰ ». Le seul préalable à l'écriture est l'idée de développer un thème, celui des sept péchés capitaux. Avant de poser le crayon sur le papier, la poète ne sait pas encore ce que son poème va contenir. Parmi les documents conservés, rien n'atteste d'un plan préétabli pour le contenu de chaque poème. Tout se crée alors dans l'esprit au moment d'écrire.

La textualisation chez les écrivains à structuration rédactionnelle est aussi progressive que rétroactive. Bien que le texte de *Monde aux mille terrasses* semble avoir été rédigé d'un seul jet, celui-ci progresse et se modifie. Des campagnes de lecture, de correction et de réécriture donnent lieu à de nouveaux états de texte, qui peuvent parfois être presque identiques au précédent⁵¹.

⁴⁹ BIASI (Pierre-Marc de), *op.cit.*, p. 75.

⁵⁰ GRÉSILLON (Almuth), *op.cit.*, p. 124.

⁵¹ BIASI (Pierre-Marc de), *op.cit.*, p. 95-96.

CHAPITRE 2 : LA FONCTION DE L'ÉCRITURE MANUSCRITE

L'invention de la machine à écrire et, plus tard, l'émergence de l'informatique, ont bousculé les habitudes d'écriture des auteurs. Alors que pendant des siècles le travail de création se faisait uniquement à la main, l'auteur peut aujourd'hui produire entièrement un texte sur un clavier d'ordinateur. Toutefois, beaucoup d'écrivains modernes ne rejettent pas totalement le crayon et le papier. Pour eux, « *l'invention* passe par la main qui trace⁵² » et il est alors inenvisageable de confier l'acte créatif à l'ordinateur. Ce n'est qu'une seconde étape, une mise à distance, que les auteurs délèguent à la machine, la recopie au net. La main interviendra toutefois de nouveau pour corriger et modifier le texte préalablement tapé⁵³.

Marie-José Viseur est sans aucun doute une femme de la main. Les nombreux documents manuscrits en notre possession nous le démontrent. La première version que nous avons de ses poèmes est une version manuscrite, rédigée sur un cahier de brouillon. Il est cependant important de souligner à nouveau que nous n'avons pas en notre possession des brouillons de type tabulaire⁵⁴. La première version manuscrite est déjà écrite, d'une certaine façon, au propre. Les versions dactylographiées sont des mises au net des textes écrits à la main. Nous avons pu constater, en réalisant notre édition critique, que des états étaient parallèles (cf. pt. v, p.51). Marie-José Viseur, semble-t-il, écrivait une première fois son texte à la main avant de le taper au net à la machine. Sur la version manuscrite comme sur le dactylogramme, des corrections manuscrites sont apportées. Les modifications apposées sur le texte sont toujours manuscrites. Nous voyons ici que l'acte de création passe indéniablement par le stylo et la main. L'auteure n'hésite pas à multiplier les recopies au net, signe d'un besoin de réfléchir sur un document propre et sans ratures.

En conclusion, nous pouvons avancer que, chez Marie-José Viseur, l'écriture à la main a, dans un premier temps, la fonction de première écriture. Elle a ensuite une fonction de recopie et mise au net, au même titre que les dactylogrammes. Une ambiguïté réside cependant en ce qui concerne le premier état. La première copie manuscrite (CE3)

⁵² GRÉSILLON (Almuth), *op.cit.*, p. 56.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Cf. part. II, chap. III (terme emprunté à GRÉSILLON (Almuth), *Ibid.*, p. 71).

est-elle réellement le premier état par lequel passe le texte ? Ou bien des brouillons tabulaires, signe d'une écriture plus brute et spontanée, nous sont-ils inconnus ? L'auteure a certes conservé un grand nombre de documents d'avant-texte, mais rien ne nous assure qu'elle ait légué la totalité de ses papiers, dont ses documents préparatoires, s'ils existent. Ainsi, nous rappelons que les conclusions que nous avançons sur l'écriture de Marie-José Viseur ne sont, et ne peuvent être, envisagées qu'en tant qu'hypothèses. Nous essayons bien entendu de mettre en lumière une certaine vérité sur la pratique de l'auteure grâce aux dossiers à notre disposition, mais nous sommes bel et bien consciente qu'une part de la méthode de travail de Marie-José Viseur nous échappe et nous échappera toujours.

CHAPITRE 3 : MANUSCRIT ET ESPACE GRAPHIQUE

Les manuscrits du recueil *Monde aux mille terrasses* sont caractérisés par une occupation de l'espace graphique de type linéaire⁵⁵. L'écriture linéaire, par opposition à l'écriture tabulaire, met en scène un déroulement textuel similaire à une page imprimée. L'écriture y est régulière, classique. La plume est contenue dans l'espace graphique standard, au centre de la page. Les marges ne sont pas, ou peu, utilisées. L'écriture tabulaire, elle, est caractérisée par son style de la dérive, où la plume utilise tout l'espace à sa disposition, mêlant notes, schémas, dessins et autres annotations dans un fouillis que souvent seul l'auteur est capable de déchiffrer⁵⁶.

L'écriture linéaire de Marie-José Viseur va de pair avec sa tendance « copiante ». Le scripteur à tendance « copiante » semble avoir déjà visualisé son texte dans sa tête avant de le transmettre sur le papier. Les ratures sont peu nombreuses, l'écriture est fluide et suit son cours sur la page, avec peu d'interruptions⁵⁷. Les manuscrits de la poète que nous avons retranscrits dans le tome II mettent en évidence cette tendance. Des corrections apparaissent certes au fil de la plume, comme le démontrent les *variantes d'écriture*, mais celles-ci sont peu nombreuses et le texte en tant qu'unité semble avoir été projeté sur le papier avec peu d'hésitation. Toutes ces considérations correspondent à nouveau aux propos que livrait la poète sur son besoin d'être dans un état d'exaltation pour écrire.

⁵⁵ GRÉSILLON (Almuth), *op.cit.*, p. 71.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*, p. 80-81.

Debut année 69

Orgueil

Entre le ciel et moi

Traversent la suspension des plumes,
 C'est la marche d'automne
 Du fleuve.

Il ne se souvient plus de sa source et de l'humilité de la
 creche
 Il proclame l'altitude où il naquit, enfant, dieu promis
 aux plus vastes destinées, mais doux et faible encore
 du rancœur de sa mère.

Tout jeune il regardait haut son cri pour atteindre le
 soleil, et son parler bondissait, autre soleil de cristal
 transparent et éternel.

Il fut aversé par les herbes, les sous-bois recueillis
 flots glissant sur des yeux pour ne pas toucher la terre.
 Rêve orgueilleusement adolescent et ardent, qui
 crut voir en peu les arbres quand ils se prolongent
 en elle.

Fleuve superbe d'avoir noyé les filles, quand les filles
 renaissent en lui.

À la rencontre de la vie, n'irruent rien de son amour.
 Car tout amour est chute dans l'aube qui s'élève.

Entre le ciel et moi

Il y a le chêne, appuyé sur les racines,
 Confondant le temps et l'éternité.
 Il se quitte bien parce qu'il a inventé la durée,
 Que le prêt se prosterne
 Que les orgues portent les hymnes de feuillage et des re-
 pos d'oiseaux.

Parce qu'il est l'immigration de sève,
 Mystérieuse phénix de l'unique
 Parce qu'il est terre et branches raméennes, bon-
 jours et feuilles, rassemblé, répandu.

Qu'il se couche sur l'hiver et renaît avec magnifi-
 que, renantes d'été
 qu'il est aux profondeurs des souches, à la genèse des
 charnières, y a l'épanouissement des ententes.

Il tient le fil prisonnier des racines, et le hôte
 dans une apothèque.

Les brèches vont se brosser d'être lumineuse puis
 qu'ils ne peuvent atteindre, aux racines,
 Et qu'il y a combien de morts pour une seule immortalité.

Entre le ciel et moi

Sublime montagne
 Transperce l'horizon, et efface les lignes pour
 contordre en triangles,
 Pour hisser des soleils aux franges des victoires,
 Et qu'abdiquent devant elle, les royaumes, les conquêtes,
 Les hérésies de ciel, indignes des initiales puissances.
 Et font de tout mer, les fallacieux pourrons et les septies-
 fragiles.

La montagne flâne mépris des limites, impossible
 des possibles.
 Intelligence du roc momifié dans l'élan
 Hardiesse du cap dépassant les rivages.
 Tu es, le royaume d'un seul au large,
 S'il n'est une éville à la terre, c'est toi qui elle abordera.

Image 4 et 5 : L'écriture linéaire dans CE3

CHAPITRE 4 : ÉTUDE DES VARIANTES

1. Variante libre et variante liée

Les modifications d'un état à l'autre n'ont pas toutes le même statut. Alors que certaines sont indépendantes et émanent d'une volonté de réécriture, nous les appelons variantes libres, d'autres dépendent des précédentes et sont contraintes par les règles formelles de la prosodie et de la grammaire française. Le second cas est ce que l'on appelle une variante liée⁵⁸. Ce type de variante est fort présent chez Marie-José Viseur. En effet, la poète, dans plusieurs de ses poèmes, modifie les compléments d'objet initiaux des phrases, les faisant passer du singulier au pluriel, ou inversement. Ces changements de nombre impactent par conséquent tous les termes dépendant syntaxiquement du substantif modifié. Le même constat apparaît lorsque la poète remplace un nom initialement au féminin par un autre de genre opposé.

Le vers 31 du poème « Colère », par exemple⁵⁹, voit *un baiser* être remplacé par *une étreinte*. Le changement de substantif est une variante libre mais elle impacte le reste de la phrase, qui doit se féminiser. L'adjectif *brutal* est féminisé et le pronom *il* dans la subordonnée relative est remplacé par son homologue féminin *elle*.

Dans d'autres cas, la modification d'un substantif n'impacte pas le reste de la phrase. C'est notamment le cas du vers 38 où la variante *fenêtres* a été préférée à *portes*. Les deux compléments d'objet direct sont au féminin pluriel, la subordonnée circonstancielle ne subit donc aucun changement.

⁵⁸ « VARIANTE LIBRE : toute réécriture ou modification à l'exception de la correction grammaticale, syntaxique ou orthographique.

VARIANTE LIÉE : modification qui obéit aux contraintes de la langue ou qui répercute les effets linguistiques d'une variante libre sur le reste de la phrase. » GRÉSILLON (Almuth), *op.cit.*, p. 291.

⁵⁹ Pour les exemples, se référer à l'apparat critique présent dans le tome II.

2. La rature chez Marie-José Viseur

2.1 Typologie des ratures

Almuth Grésillon distingue la rature selon trois formes d'apparition possibles : le trait de biffure, la réécriture successive et le pâtre d'encre⁶⁰. Seuls les deux premiers sont visibles dans le procédé d'écriture de Marie-José Viseur. Le trait de biffure, ou autres signes d'annulation, est le plus présent chez notre poète. La biffure est utilisée dans chaque état de texte, qu'il s'agisse de manuscrits ou de dactylogrammes. Celle-ci permet soit de supprimer complètement un segment, soit d'annoncer sa substitution par un autre, elle est dans ce cas suivie d'un ajout. Le chapitre introduisant nos transcriptions des copies manuscrites (t. II, chap. III) propose une typologie détaillée des biffures. Le trait de biffure est immédiatement visible et permet au philologue de restituer, dans la plupart des cas, le texte raturé⁶¹. Parfois, la biffure empêche la lecture de la leçon initiale, cas que nous avons retranscrits à plusieurs reprises dans nos transcriptions sous *illis*.

À côté des traits de biffure, la seconde tendance de rature utilisée par Marie-José Viseur est celle de la réécriture successive. Dans ce cas, l'unité supprimée n'est pas marquée d'un trait ou d'un autre signe de suppression. L'auteur, parfois par hantise de la rature, modifie son texte d'une version à l'autre sans le notifier manuscritement. Ce type de rature est, à première vue, invisible car rien n'indique une quelconque modification. Ce n'est qu'en comparaison avec l'état antérieur que nous pouvons établir la leçon modifiée⁶². Malgré un usage fréquent de la biffure, il n'est pas rare de voir des cas de réécritures successives chez Marie-José Viseur. Dans notre appareil critique, ces réécritures successives sont marquées par le soulignement, sans ajout de note critique.

Les vers 7 et 8 du poème « Orgueil » sont un exemple de ces réécritures successives. De CE3 à A, le segment *autre soleil de cristal* disparaît, sans marque de suppression sur le manuscrit. L'adjectif *recueillis* est également supprimé entre le dactylogramme A et ses états postérieurs, à nouveau sans marque.

⁶⁰ GRÉSILLON (Almuth), *op.cit.*, p. 83-84.

⁶¹ *Ibid.*, p. 84

⁶² *Ibid.*

Traits de biffures et réécritures successives se mélangent chez la poète qui n'hésite pas à utiliser l'une et l'autre forme de ratures. Rien ne nous permet cependant d'affirmer dans quel cas elle utilise chacune des deux options. Les deux manières de faire se côtoient parfois au sein d'un même groupe de vers.

La tendance copiante de l'auteure pourrait expliquer son usage des réécritures successives. Alors que la poète a besoin de revenir sur son texte, crayon à la main, pour corriger d'éventuelles leçons, elle peut également, au moment de remettre son texte au net, réécrire certains vers directement dans son esprit avant de les taper.

2.2 La rature de substitution

Les biffures peuvent, comme nous l'avons dit, simplement servir à supprimer un mot ou un passage jugé inutile par la poète. Outre la suppression en tant que telle (*rature de suppression*⁶³), la rature peut introduire le remplacement du terme biffé par un autre, qui sera considéré comme une sorte d'ajout. Ainsi, la rature de substitution est un procédé combinant rature et ajout et se rencontre sous trois formes distinctes⁶⁴, toutes présentes dans les textes de Marie-José Viseur.

2.2.1 La substitution place pour place

Alors que la rature de suppression a un segment substitutif nul, la substitution place pour place se caractérise par le remplacement d'une unité biffée par une autre unité de volume textuel similaire⁶⁵.

Dans les poèmes des sept péchés capitaux, ce type de substitution est fréquent. Dans une grande majorité de cas, les unités supprimées sont remplacées par d'autres de même calibre. Le poème « Avarice » illustre parfaitement cette tendance. Citons les substitutions de *or* par *deniers*, *barreaux* par *grilles*, *or* par *délire* et *délire* par *hantise*, *étoiles* par *phosphores*, *hommes* par *humains*, *étoiles* par *soleils* et *yeux* par *regards*.

⁶³ BIASI (Pierre-Marc de), *op.cit.*, p. 123.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 124-125.

⁶⁵ *Ibid.*

2.2.2 La substitution par ellipse

La substitution par ellipse est utilisée lorsque le segment substitué est plus court que celui biffé. Au contraire, lorsque la partie substituée est plus importante que la partie biffée, l'on parlera de *substitution par ajout*⁶⁶.

Nous pourrions considérer un grand nombre de ratures comme étant des substitutions par ellipse, car beaucoup de segments sont remplacés par d'autres plus courts. Cependant, la plupart de ces opérations ne consistent en réalité qu'en la suppression de parties du vers, sans ajout. Nous pensons notamment à la formulation introduisant certaines strophes des poèmes, la formule *Il y a [nom]* (ex. *Il y a la Mer*). Cette dernière est biffée manuscritement dans CE3 et est remplacée par simplement le [nom] (*La mer*). Le premier dactylogramme (A) intègre cette modification et les vers concernés ne subissent plus de changement jusqu'au recueil final.

Le poème « Colère » a toutefois plusieurs cas de substitution par ellipse pure comme dans le vers 25 où *Porte les oiseaux d'un vol à l'autre* est remplacé par un segment sensiblement plus court, *Et les migrations aux oiseaux*. Nous pensons également aux modifications de mode verbal. En effet, Marie-José Viseur transforme à plusieurs reprises des subordonnées en participes présents ou passés pour la version finale du recueil. Ainsi, *qui coule* est modifié en *ruisselant* et *puis repose* en *reposant* dans le même poème « Colère ».

2.2.3 La substitution par ajout

Les substitutions par ajout sont plus rares dans l'écriture de notre poète. Nous avons en effet constaté que la tendance de l'auteure de *Monde aux mille terrasses* n'était pas celle de l'extension, mais plutôt celle de la condensation et de la réduction. Nous n'avons pas pu identifier de substitutions par ajout en tant que telles dans les poèmes des sept péchés capitaux. Toutefois, nous avons relevé trois ajouts, sans substitution.

Le premier ajout se situe dans l'environnement du vers 29 du poème « Avarice ». Le vers *Ils n'en ont pas besoin. Eux voient quand tout est sombre* est ajouté entre CE3 et A. Cet ajout n'est cependant pas notifié par une intervention manuscrite. Dans le vers 26 du poème « Colère », le dactylogramme D présente le complément *aux clés dures*, absent

⁶⁶ BIASI (Pierre-Marc de), *op.cit.*, p. 125.

des états antérieurs. À nouveau, l'ajout se fait au fil de la réécriture et n'est pas notifié par une intervention manuscrite. Le vers 52 du même poème se voit ajouter manuscritement le segment *devenue douce à son contact* dans le dactylogramme C. La variante ne sera cependant pas maintenue comme telle dans les états postérieurs.

3. Tendances à la condensation

Nous tenons à souligner que le texte est différent dans chaque état, au minimum pour un mot ou une ponctuation. Les campagnes de corrections sont donc bien plus nombreuses que celles présentées ci-dessous. Nous avons toutefois décidé de nous concentrer ici uniquement sur les étapes que nous avons jugées les plus pertinentes et qui fournissaient le plus d'éléments à évoquer. Nous avons ainsi isolé deux grandes étapes de remaniement du texte, attestées dans tous les poèmes, bien que les campagnes de réécriture soient plus abondantes. En effet, le passage de A à CB supprime également de nombreux segments, comme nous le constatons page 32 de l'apparat critique avec le poème « Luxure » qui perd la moitié de ses vers (v.11-12) entre A et CB, sans notification manuscrite, ou bien encore le vers 26 de « Colère », où le segment *qui se touchent* est supprimé entre A et CB.

3.1 Première vague

Les états de texte en notre possession suivent une logique de remaniement vers la réduction. Le premier état que nous avons étudié possède un texte plus développé que tous les autres. CE3 a de ce fait un capital lexical⁶⁷ plus important que le recueil final. L'apparat critique met en évidence une première vague de simplification qui s'opère entre CE3 et A. Les suppressions ne sont pas, dans la majorité des cas, notifiées par une biffure ou par une substitution par ellipse. Nous sommes face à des réécritures successives, que nous pouvons également appeler ratures blanches⁶⁸.

⁶⁷ Terme emprunté à Pierre-Marc de BIASI.

⁶⁸ Terme proposé par Pierre-Marc de BIASI pour désigner la pratique de la substitution par remaniement d'un mot ou groupes de mots sur une nouvelle page, BIASI (Pierre-Marc de), *op.cit.*, p. 125.

3.1.1 Les suppressions par ratures blanches

Présentes dans l'ensemble des états du texte, les ratures blanches sont particulièrement bien représentées dans CE3. En effet, entre la copie manuscrite CE3 et le premier état dactylographié A, de nombreux segments sont effacés, sans que leur suppression soit notifiée par une intervention manuscrite. Parmi les mots ou groupes de mots supprimés, nous avons pu mettre en évidence quatre phénomènes récurrents.

Premièrement, nous avons constaté la suppression à plusieurs reprises de la conjonction de coordination *et* en début de vers. Nous illustrons ce premier type de suppression par les poèmes « Luxure », vers 15 et « Paresse », vers 13.

Luxure, v.15 : CE3 : Et les anges déchus [...] A : *Anges déchus* [...]

Paresse, v.13 : CE3 : Et des sables [...] A : *Des sables* [...]

Ensuite, les déterminants définis en début de vers, initialement présents dans CE3, disparaissent dans A. Citons les vers 17-18 de « Luxure » et le vers 5 de « Colère » :

Luxure, v.17 : CE3 : Les mers, pulsations [...] A : *Mers, pulsations* [...]
Les mains larges [...] A : *Mains larges* [...]

Colère, v.5 : CE3 : Les ciels trop sereins [...] A : *Ciels trop sereins* [...]

La première vague de condensation passe également par la suppression d'adjectifs et de compléments du nom. Alors qu'ils sont initialement présents dans la version manuscrite, la poète décide de les supprimer lors de la frappe de A à la machine, sans passer par une réflexion préalable sur le papier.

Avarice, v.8 : CE3 : *D'autres barreaux se tracent, serrés, impitoyables verticales.*
A : *D'autres barreaux se tracent, impitoyables verticales.*

Avarice, v.13-14 : CE3 : [...] *des arbres d'ombres.*
A : [...] *des arbres.*

Luxure, v.6-7 : CE3 : *Ses branches ont les lentes volutes des caresses*
A : *Ses branches ont les volutes des caresses*

Colère, v.30 : CE3 : *Dur refus, secrète négation.*
A : *Refus, secrète négation.*

Finalement, les cas les plus impressionnants sont sans doute les suppressions de groupes de mots et de vers complets ayant lieu entre les deux premiers états. Alors que CE3 propose un texte plus long, celui-ci est réduit lors de la frappe de A. Nous illustrons nos propos par trois exemples tirés de l'apparat.

Avarice, v.15 : CE3 : *Mais des hommes, s'ils le trouvent, le prendront pour des pépites.*
A : *Mais des hommes le prendront pour des pépites.*

Luxure, v.4 : CE3 : *Son tronc dur comme le désir*
A : /

Luxure, v.13 : CE3 : *L'été, ce sont les blés ivres d'être à la fois les graines et la terre,*
A : *L'été, ce sont les blés ivres d'être graines et terre,*

3.1.2 Les suppressions par biffure

Dans cette première vague de réduction du capital textuel, la majorité des suppressions se fait lors de la recopie du texte à la machine produisant le dactylogramme A. Nous constatons tout de même des suppressions notifiées par un trait de biffure sur la copie manuscrite CE3. C'est notamment le cas de la formule « *Il y a [nom]* » dont nous avons parlé précédemment. À celle-ci, nous pouvons ajouter la suppression du vers « Entre le Ciel et Moi » qui, pour les poèmes « Orgueil » et « Avarice », introduit leur troisième et quatrième strophe. La suppression est notifiée par une rature que nous avons identifiée comme *variante de doute*⁶⁹, car rien ne nous permettait d'affirmer s'il s'agissait d'une variante d'écriture ou de lecture. Les cinq autres poèmes, dans CE3, ne présentent pas ces vers. Nous émettons l'hypothèse que, dès le poème « Luxure », Marie-José Viseur décide de ne plus introduire ses nouvelles strophes par « Entre le Ciel et Moi ». Nous ne pouvons toutefois pas savoir si la suppression en question, dans « Orgueil » et « Avarice », est antérieure ou postérieure à la rédaction des poèmes ne présentant plus le vers. Notons cependant que le poème « Luxure » fait exception. La suppression de « Il y a » au deuxième vers n'y apparaît qu'à partir du CE1, qui biffe le segment au cours de l'écriture. Nous pouvons penser qu'il ne s'agit que d'un oubli au moment des recopies successives.

⁶⁹ Cf. t. II, chap. III, p. 61.

3.2 Seconde vague

3.2.1 Les suppressions par biffure

Une seconde vague de condensation et de réduction textuelle apparaît dans C qui, de façon parallèle à CE1⁷⁰, supprime et substitue par ellipse de nombreux segments. Contrairement à la première vague de corrections, la seconde se caractérise par ses traits de biffure et autres interventions manuscrites de suppression et substitution présentes dans le dactylogramme C. L'état dactylographié C de chaque poème marque en effet une phase de remaniement du texte. Les interventions manuscrites suppriment et réécrivent de nombreux segments.

Dans « Orgueil », le vers *Derrière les barreaux des pluies et la ténacité des brouillards* (suivant le v.2) est complètement biffé et n'apparaît plus dans les états postérieurs. Idem pour le vers 20 *Parce qu'il est tronc et branches, rameaux, bourgeons et feuilles rassemblé, répandu*, qui est complètement raturé dans C. Deux vers présents dans C, entre les vers 30 et 31 du poème « Gourmandise », sont également complètement supprimés des états postérieurs (hormis CE1 qui propose une autre variante avant de supprimer à son tour les vers en question).

Concernant les substitutions annoncées manuscritement dans C, nous pouvons citer le vers 2 du poème « Envie », où le vers complet est biffé et suivi d'un ajout.

Envie, v.2 : C : *L'étang*
 Se croit petit d'être limité au creux d'une main.
 D : *L'étang se croit petit de ses humbles limites*

Comme ces quelques exemples le démontrent, le dactylogramme C est un lieu d'intervention pour Marie-José Viseur qui n'hésite pas à y remanier son texte, toujours en allant vers une condensation des poèmes. Cette seconde grande vague de corrections fait apparaître ce qui sera, dans la majorité des cas, la version finale des textes du recueil. Au-delà des cas de suppression, nous avons remarqué deux autres phénomènes probants dans les notes critiques de C.

⁷⁰ Cette notion d'états parallèles sera développée dans le point V.

3.2.2 Autres phénomènes probants dans C

3.2.2.1 *Modification des temps et modes verbaux*

Premièrement, la modification des temps et modes verbaux. Nous ne l'avons pas signalé, mais certains verbes changent d'ores et déjà de mode ou de temps verbal entre CE3 et A. C'est notamment les cas des participes présents *confondant* (« Orgueil », v.14) et *transgressant* (« Orgueil », vers 26) qui passent à l'indicatif présent dans A. La modification du mode verbal est notifiée par une intervention manuscrite dans CE3.

Pour en revenir à C, nous avons constaté à plusieurs reprises que les verbes, initialement à l'indicatif présent, changeaient de mode verbal et devenaient des participes présents dans les états postérieurs. À chaque fois, ces changements sont marqués dans C par une substitution manuscrite de la désinence verbale. Les poèmes « Gourmandise » et « Paresse » exemplifient parfaitement ces cas, entre autres avec les verbes *qui coule* (v.23), *repose* (v.24), *qui se retire* (v.6) et *va porter* (v.7). Nous rencontrons également d'autres modifications de conjugaison, telles que la modification de certains verbes au passé composé par leur forme au passé simple (« Orgueil », vers 15 ; C : *a inventé* / D : *inventa*) mais également le passage de l'infinitif au participe présent (« Gourmandise », vers 10 ; C : *pour aimer* / D : *attirant*⁷¹).

3.2.2.2 *Suppression des subordonnées*

Le second type de variations que nous avons voulu mettre en évidence est la suppression des subordonnées. Le poème « Orgueil », par exemple, présente de nombreuses subordonnées. Celles-ci sont, dans C, supprimées et remplacées par des propositions principales. Dans l'exemple ci-dessous, la première subordonnée devient un complément circonstanciel standard *Devant les forêts prosternées* et la seconde est remplacée par une phrase nominale (*les hymnes de feuillage et les répons d'oiseaux*).

Orgueil, v.16-17 : C : *Que la forêt se prosterne,
Que les orgues portent les hymnes de feuillage et des répons d'oiseaux,*
CE1 : *Devant les forêts prosternées,
Les hymnes de feuillage et les répons d'oiseaux.*

Dans les vers 20-21, les deux subordonnées sont remplacées par des propositions principales simples grâce à la suppression du pronom relatif. Alors que dans le premier

⁷¹ Modification de mode verbal mais également du verbe en tant que tel.

exemple, une intervention manuscrite notifiât la modification, dans ce cas-ci, il s'agit d'une rature blanche.

Orgueil, v.20-21 : C : Qu'il se crucifie sur l'hiver [...] Qu'il est aux profondeurs des souches, [...]
D : Il se crucifie sur l'hiver [...] Il est aux profondeurs des souches, [...]

4. Groupes stables

La rédaction de l'apparat critique nous a permis de mettre en évidence une séparation assez nette entre trois groupes d'états de texte. Le premier se compose uniquement du cahier CE3, qui présente un texte plus long et sensiblement différent de tous les autres. Il s'agit du premier état des poèmes que nous avons à notre disposition.

Le deuxième groupe est composé des états A, CB, B et C. Celui-ci est assez stable, il y a peu de modifications entre les états le composant. Le dactylogramme C et son état manuscrit parallèle CE1, marquent une rupture dans la genèse des poèmes. Les interventions manuscrites réalisées dans C modifient de façon probante le texte du recueil. Une rupture est ainsi visible entre ce deuxième groupe et le troisième composé de (CE1), D, CE2, E et R. Des variations existent bien entendu au sein de chaque groupe, mais leur unité se remarque dans l'apparat critique. Les textes d'un même groupe sont fortement similaires et varient peu d'un état à l'autre. Les modifications ne changent pas drastiquement le sens et la forme des vers concernés. Cette séparation se justifie également par les deux grandes vagues de corrections ayant lieu de CE3 à A et de C à D comme nous l'avons précédemment établi.

Notons également que, lorsque D est distinct des autres états de texte, c'est qu'il s'agit en réalité d'une différence au niveau du découpage des vers. En effet, le dactylogramme D propose une séparation des vers inédite que nous ne retrouvons que dans cet état. Le texte dactylographié dans D divise les vers initialement présentés ensemble. Les états ultérieurs fusionnent à nouveau ces vers. Pour illustrer nos propos, nous choisissons le vers 3 du poème « Envie » parmi l'ensemble des occurrences du phénomène.

Envie, v.3 :

CE3, A, CB, C, CE1 :

Il voudrait refuser cette sérénité, connaître l'évasion du ruisseau,

D :

Il voudrait refuser cette sérénité,

Connaître l'évasion du ruisseau,

CE2, E, R :

Il voudrait refuser cette sérénité, connaître l'évasion du ruisseau,

5. C et CE1 : états parallèles

Les copies manuscrites de CE1 sont intéressantes car elles semblent être un état parallèle au dactylogramme C. En effet, C et CE1 ont un texte similaire et les interventions faites dans l'un se retrouvent également dans l'autre. Nous avons toutefois pu affirmer la postérité de CE1 face à C (cf. t. II, chap. I, pt. IV) mais nous nous étonnons de la méthode de travail de la poète pour ces deux états. Ainsi, à plusieurs reprises, CE1 recopie un texte similaire, voire identique à C, sans directement intégrer les corrections manuscrites apportées à C. Ces modifications en question seront toutefois à nouveau réalisées sur le texte de CE1. Au lieu d'intégrer les corrections d'un état à l'autre, comme elle le fait habituellement, Marie-José Viseur corrige manuscritement son texte sur le dactylogramme de C, le recopie au propre dans CE1 sans y intégrer les modifications, et corrige à nouveau son texte dans le cahier, avant une mise au propre intégrant toutes les interventions (D).

6. Les hésitations

Finalement, la transcription des copies manuscrites et des dactylogrammes avec leurs interventions nous a permis de découvrir une certaine tendance à l'hésitation chez Marie-José Viseur. Alors que certaines modifications sont claires, un mot en remplace un autre, un segment est supprimé, un autre est ajouté, certains lieux de variation sont sujets à de grandes hésitations. La poète biffe le terme qu'elle ne juge plus pertinent et le remplace par un autre, qu'elle va à son tour biffer et remplacer à nouveau. Citons par exemple le vers 24 du poème « Avarice » qui voit le terme *étoiles* être biffé dans C et remplacé par *pléiades* qui lui-même est barré et remplacé par la leçon finale *nébuleuses*. Ou encore le vers 18 de « Colère » qui cherche à remplacer *les battant du* dans le dactylogramme C

par une autre leçon. Deux variantes sont ajoutées (*flagellant avec le ; cravachant*) avant d'être biffées pour ne garder que la leçon finale, *les fouillant*.

Parfois, la première idée était la bonne et Marie-José Viseur revient à sa leçon initiale. Dans ces cas où les biffures et les ajouts se multiplient, nous remarquons surtout une hésitation entre deux termes. C'est notamment le cas du vers 21 du poème « Avarice » où les différents états font alterner les leçons *hommes* et *humains*, jusqu'au recueil final qui opte finalement pour la deuxième proposition.

CE1 est un état particulièrement intéressant où la poète teste de nouvelles variantes qui, dans la majorité des cas, ne seront pas retenues dans les états suivants. Citons par exemple le vers 47 de « Avarice », où les interventions réalisées sur CE1 tentent de substituer *flocons* à la leçon initiale *neige*, avant de finalement revenir à celle-ci. CE2 intègre même la variante *flocons* dans son texte, avant de finalement la barrer et la remplacer par *neige*. Le vers 35 de « Gourmandise » est également intéressant. La poète y biffe le verbe *Pille* et le remplace par *Dépouille*. Cette substitution ne sera cependant pas intégrée à D et au reste des états postérieurs.

Parfois, le texte de CE1 propose des leçons différentes des états antérieurs et postérieurs et en tout point inédites. Ces leçons sont cependant biffées manuscritement dans une vague de corrections et remplacées par la leçon initiale, comme c'est le cas du vers 46 de « Gourmandise ». CE1 a la leçon inédite *fébrilité* mais elle est, dans un second temps, biffée et c'est la leçon initiale *fièvre* qui est à nouveau choisie.

CE3 : *Lécher la fraîcheur des aubes et les fièvres des soirs.*

A, CB, B, C : *Lécher la fraîcheur des aubes et la fièvre des soirs.*

CE1 : *Lécher la fraîcheur des aubes et la fébrilité des soirs. • (<,> et la fébrilité <toucher à la> <et la chaleur> <fièvre>*

D, CE2, E, R : *Lécher la fraîcheur des aubes et la fièvre des soirs.*

Ces hésitations et multiplications d'ajouts et de biffures montrent à nouveau la réflexion que Marie-José Viseur réalise une fois son texte recopié au propre. Le document, manuscrit ou dactylographié, reste un état de création dans lequel elle recherche *la* bonne variante pour sa poésie.

Conclusion

En conclusion, une première grande vague de remaniement du texte se déroule entre CE3 et A. Les interventions sont majoritairement des réécritures successives, mais il existe également des suppressions par biffure. La seconde grande vague de condensation et de réécriture du texte se déroule dans le dactylogramme C. Les modifications apportées à cet endroit seront celles adoptées pour le recueil final, les états postérieurs ne subissant plus de grandes variations par la suite. Les substitutions de termes se déroulent majoritairement dans C et sont notifiées par une suppression suivie d'un ajout manuscrit. CE1 est un état particulier, à cheval entre la version dactylographiée de C et sa version corrigée manuscritement. La première campagne de correction diminue grandement le capital lexical des poèmes, qui sera à nouveau réduit dans les campagnes suivantes. Les réécritures blanches et les suppressions par biffure se côtoient dans les poèmes. Marie-José Viseur ne corrige pas uniquement ses poèmes à la main sur les dactylogrammes et manuscrits, elle remanie également ses textes lors de la recopie, manuscrite ou tapuscrite. Ainsi, tout un travail se fait certes sur la page de papier, mais une autre grande campagne de modifications se déroule dans sa tête et nous est par conséquent inaccessible.

CONCLUSION

Quand nous nous sommes lancée dans ce travail de fin d'études, nous n'avions pas idée de l'ampleur que celui-ci allait prendre. La réalisation d'une édition critique et génétique était un concept vague, dont nous n'imaginions pas les nombreuses étapes. Naïvement, nous avons comme projet de mettre en avant une poète belge qui avait joui d'une certaine reconnaissance à son époque mais dont l'œuvre était aujourd'hui inconnue. Étudier une auteure qui n'est pas passée à la postérité était complexe car nous avons fait face à un manque de littérature à son sujet. Par chance, les AML disposaient d'un fonds d'archives conséquent dédié à la poète hennuyère. La multitude de documents à notre disposition nous a directement enthousiasmée, mais nous ne nous doutions pas de ce que cela allait représenter. La réalisation de ce court mémoire a nécessité de nombreuses étapes qui sont aujourd'hui, en quelque sorte, invisibles pour le lecteur. Notre travail ne se limite pas aux conclusions que nous avons tirées de l'étude critique et génétique, au contraire. Ce mémoire comprend aussi le tri et la description du fonds Viseur réalisés en amont ; la recherche des dossiers dédiés au recueil *Monde aux mille terrasses* ; l'établissement des textes, manuscrits et tapuscrits, dans leur multitude d'états ; la recherche des variantes ; le codage des interventions ; la réalisation d'un appareil critique scientifique ; et finalement et seulement, la rédaction de ces quelques pages. La redélimitation de notre sujet a rendu inutiles de nombreuses transcriptions ainsi que le premier jet de l'apparat critique basé sur les douze premiers poèmes. Toutefois, nous avons transféré l'ensemble de ces documents aux AML, dans l'espoir qu'un jour, quelqu'un vienne achever ce que nous avons entamé.

Nous espérons que ce travail apportera, à sa manière et modestement bien sûr, sa pierre à l'édifice de l'édition et de l'étude génétique en poésie. En effet, à nos débuts, nous avons innocemment essayé d'appliquer la théorie des ouvrages de référence à notre auteure et à son style d'écriture. Toutefois, nous oublions une donnée importante, le type de texte auquel nous faisons face. La poésie ne peut, par sa nature intrinsèque, entrer parfaitement dans les cases théoriques tracées pour le roman. Face à ce manque, nous avons décidé de nous approprier les concepts et de les modifier afin de les transposer à la poésie. Grâce à cela, nous avons réussi à tirer des conclusions sur l'écriture de Marie-José Viseur mais nous constatons que la démarche d'un auteur ne peut pas toujours être

reconstituée de façon exhaustive. Même avec une étude minutieuse de chaque document présent dans un fonds d'archives et avec des bases théoriques solides sur lesquelles nous appuyer, tout ce que nous pouvons espérer avancer ne sont que des hypothèses. Ce n'est que théoriquement que nous pouvons décrire le projet d'écriture de Marie-José Viseur, parler de sa tendance copiante ou de son écriture à processus, proposer une synthèse sur le rôle de l'écriture manuscrite, ou encore décider si une variante est antérieure ou postérieure à une autre. Il existe bien entendu des données concrètes, comme les interventions manuscrites, qui sont faciles à détailler et à caractériser. Cependant, comment étudier un lieu de variations quand celui-ci n'est pas explicitement attesté ? Que se passe-t-il lorsqu'un auteur modifie son texte dans sa tête avant de le taper à la machine ou de le recopier ? Comment pouvons-nous nous assurer que les dactylogrammes sont tous bien autographes ? Pouvons-nous un jour être sûre de disposer de tous les matériaux nécessaires à notre étude ? Les fonds d'archives sont des mines d'or pour les philologues, mais il ne faut pas omettre que tout ne peut être déduit des documents et des textes d'archives, aussi conséquents soient-ils, d'autant plus lorsqu'il s'agit de poésie.

Notre volonté était de faire découvrir l'œuvre d'une poète belge dont le nom nous est malheureusement inconnu aujourd'hui. Ce qui, au départ, n'était qu'une formalité pour espérer valider notre master s'est transformé en un véritable sujet d'intérêt. Nous nous sommes passionnée, sans réellement nous y attendre, pour cette poète dont nous n'avions jamais entendu le nom. Ce mémoire est en quelque sorte une façon de remettre en avant un patrimoine poétique national et féminin, qui est malheureusement encore trop méconnu. Nous ne nous méprenons pas sur l'avenir de cette édition critique et génétique, mais si à l'avenir, seules une ou deux personnes lisent ces pages et découvrent Marie-José Viseur et son *Monde aux mille terrasses*, notre but sera atteint.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

Fonds Marie-José Viseur conservé aux Archives et Musée de la Littérature à Bruxelles, cote ISAD 00218.

UISEUR (Marie-José), *Monde aux mille terrasses*, Éditions Saint-Germain-des-Prés, 1971.

Sources secondaires

AML, « Archives et Musée de la Littérature : AML », s.d. [Consulté le 20 juin 2024 sur : <https://aml-cfwb.be/>]

AML, « À propos des AML », s.d. [Consulté le 20 juin 2024 sur : <https://aml-cfwb.be/aml/en-savoir-plus>]

BIASI (Pierre-Marc de), *Génétique des textes*, CNRS Éditions, Paris, 2011.

ESGAIN (Annemie), « Préface » dans DELÈVE (Ernest), *Poèmes inédits*, Le Taillis Pré, 2003.

GRÉSILLON (Almuth), *Éléments de critique génétique*, CNRS Éditions, Paris, 2016.

LIBERT (Béatrice), « Marie-José Viseur » dans *Dossiers Littérature française de Belgique*, n°54, 1999.

MERGET (Robert), « La poétesse Marie-José Viseur » dans *La Revue Nationale*, n°438, octobre 1971.

OBJECTIFS PLUMES, « Marie-José Viseur », s.d. [Consulté le 20 juin 2024 sur <https://objectifplumes.be/author/marie-jose-viseur/#:~:text=Marie%2DJos%C3%A9%20Viseur%20%C3%A9tait%20membre,E%20est%20d%C3%A9c%C3%A9d%C3%A9e%20en%201999.>]

PURNELLE (Gérald), « Protocole d'édition » dans JACQMIN (François), *Œuvres complètes I : l'Amour et la terre : 1946-1956*, AML Éditions, 2022.

TLFI, « Pelure » dans *Trésor de la Langue Française informatisé*, s.d. [Consulté le 08 août 2024 sur : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1621042395;>]

VENEZIALE (Marco), « Philologie et littérature médiévales », cours dispensé à l'Université de Liège, année académique 2022-2023.

L'ensemble des images et illustrations proviennent du fonds Marie-José Viseur.

ANNEXES

Annexe 1 : Bibliographie de Marie-José Viseur.....	60
Annexe 2 : Document de description du fonds Viseur.....	61
Annexe 3 : Lettres envoyées par Marie Gevers (01 et 09/10/1971).....	66
Annexe 4 : Lettre envoyée par Norge (10/09/1971).....	67
Annexe 5 : Lettre envoyée par Andrée Sodenkamp (s.d.).....	68
Transcription du recueil <i>Monde aux mille terrasses</i>	69

Annexe 1 : Bibliographie de Marie-José Viseur

1. Recueils de poésie

Gouttes de lumières, La Cité moderne, Namur, 1937.

Robes du temps, L'Horizon, Liège, 1938.

Au creux du silence, Éditions des Artistes, Bruxelles, 1969.

Monde aux mille terrasses, Saint-Germain-des-Prés, Paris, 1971.

Anagramme de ma vérité, Henry Fagne, Paris-Bruxelles, 1974.

La baie invente l'océan, Édigraphic, Charleroi, 1978.

Brisée l'icône, Unimuse, Tournai, 1982.

Mes maisons de sagesse, Saint-Germain-des-Prés, Paris, 1985. Prix Charles Plisnier.

Parole naufragée, Saint-Germain-des-Prés, Paris, 1987.

Dédouaner l'absurde, Froissart, Valenciennes, 1988.

Le délit, l'absolu, L'Arbre à paroles, Amay, 1990.

À bout de silence, Le Gril, La Hulpe, 1992.

Adagios, Le Gril, La Hulpe, 1992.

Errance, Froissart, Valenciennes, 1992.

Voix quiète d'absence, L'Arbre à Paroles, Amay, 1993 ; coll. « Le Buisson ardent ».

La vie me fouille jusqu'au cri, Froissart, Valenciennes, 1995. Prix Ph. Delaby-Moureau

Festin d'imaginaire, L'Arbre à Paroles, Amay, 1995 ; coll. « Le Buisson ardent ».

Instants pléniers, Press-stances, Bordeaux, 1996.

Nouer et dénouer le temps, Froissart, Valenciennes, 1997.

Franchir le porche du voyage, L'Arbre à Paroles, Amay, 1998; coll. « Le Buisson ardent ».

Nulle part amarrée, L'Acanthe, Namur, 1998.

2. Nouvelles

Instinct, Genard, Liège, 1939.

Lames de fond, Styx, Louvain, 1942. Rééd. en 1997.

3. Romans

La mort de Séverine, Millas-Martin, Paris, 1973. Prix de l'Arew

Annexe 2 : Description du fonds Viseur

Viseur Gustave

Farde 1 : Gustave Viseur

➤ **Dossier « Franz Hellens »**

Dans *Voix Wallonne* (1937), on retrouve des coupures de presse où il est question de Gustave Viseur (son mari) et de son recueil de poèmes *À deux genoux* (1936-37) ; dessins au crayon rouge ; *Voix Wallonne* où Gustave Viseur est représenté avec son texte *l'Adieu aux Pyrénées* ; série de lettres datant de l'an 1940 ; retranscription de son article sur Franz Hellens ; coupures de presse.

➤ **Dossier « Gustave Viseur, Écrit dans le ciel »**

Notes et dactylogramme du texte

➤ **Dossier « Anthologie, G. Viseur, Lettres à José, 1939 »**

Revue *Anthologie*, n°3, février 1940 ; coupures de presse ; journaux.

➤ **Dossier « Le Peintre Gustave Camus, 1941, Critique Artistique »**

Coupures de presse ; journaux, correspondances et coupures de presse.

➤ **Dossier sans titre**

Documents liés à l'achat d'un appartement (plan, contrat, etc.) par Gustave Viseur, 1976-77.

Farde 2 : Gustave Viseur

➤ **Dossier « ODILON-Jean Perier et Auguste Marin, Tendres pages à la poésie »**

L'Offrande à l'amour de G.V., par la librairie REX ; coupures de presse ; correspondance ; dactylogrammes ; affiches ; revues.

➤ **Dossier « Le vrai visage de François Mauriac, 1937 »**

Carnet de notes et lettres ; coupures de presse ; revues et journaux.

Viseur Marie-José

Farde 1 : Marie-José Viseur (années 30-40)

- **Dactylogramme de « Bichette »** (plié en 4, avec trombone)
- **Dactylogramme d'un texte sans titre**
- **Revue *Voix Wallonnes*, mars 1938, n°3**

Dans la revue, coupures de presse et références au recueil *Gouttes de Lumière*, 1937.

- **Dossier « Robes du Temps, 1938 »**

Série de coupures de presse datant de 1938 pour *Robes du temps*.

- **Dossier « Instinct, 1939 »**

Revues et coupures de presse sur le recueil ; *Anthologie* (juillet 1939) ; *Voix Wallonnes* (septembre-octobre 1939).

- **Farde sans titre, abimée**

Exemplaires de *Gamine !* (texte publié sous son nom de jeune fille) ainsi que des versions parues dans la presse avec dessins ; journaux de 1939.

- **Dossier « Lames de Fond par Marie-José Viseur, 1942 »**

Coupures de presse pour le texte *Lames de Fond* (1943) ; série de lettres et correspondances des années 30-40 ; lettre du Cabinet du Roi, G. Viseur a envoyé son recueil *À deux genoux* au Souverain en 1936 ; divers journaux.

Farde 2 : Marie-José Viseur (années 60)

- **Dossier « La mort de Séverine, roman, 1969 »**

Roman *La mort de Séverine* dactylographié, relié, forme finale + dactylogrammes de certains poèmes (« Orgueil », « Avarice », « Luxure », « Colère », « Gourmandise », « Envie » et « Paresse »).

- **Dossier « Prix Jules Sottiaux, avant 30 juin 1965, octobre 1969 »**

Documents relatifs à l'envoi des poèmes pour le prix ; le prix ; dactylogrammes des poèmes sélectionnés ; coupures de presse.

- **Dossier « Prix européen, 2^e prix médaille de Vermeil, 10 juillet 1969 »**

Diplôme et correspondance liée à la remise du prix ; dactylogrammes des poèmes (*cf* listing sur le dossier).

- **Dossier « Derniers poèmes tapés janvier 1969, revue nationale, à recueillir après ma mort »**

Dactylogramme « À mi-chemin des étoiles » ; dactylogramme « Haute mer de l'inquiétude » ; enveloppe avec des « papiers d'affaire » ; journaux et coupures de presse ; *La revue nationale* (mars 1970, n°423) ; dactylogrammes de divers poèmes, sans titre mais numérotés.

- **Dossier / bloc de feuille « Nudité de la Vérité »**

Dactylogrammes des poèmes.

- **Dossier sans nom**

Dactylogrammes de *Nudité de ma vérité* ; cahier de brouillon avec les poèmes et série de feuilles volantes dactylographiées ; document daté de 1968.

Marie-José Viseur : Farde 3

- **Dactylogramme « Démantèlement de l'ombre, poèmes, 1971 »**
- **Dossier « Philippe Delaby (notes sur moi pour sa conférence/Prix René / Démantèlement de l'Ombre/ ... »**

Coupages de presse ; notice biographique ; dactylogrammes de différents poèmes.

- **Dossier « Prix de poésie, M.J. Viseur 1971 »**

Brulures de Jean Luc Vernal, 31/12/1964, ; Acte de naissance de Gustave Viseur ; invitation de mariage entre Gustave Viseur et Marie-José Henrotin (cérémonie le 24 juillet), faire-part de décès ; *Gamine !* de Marie-José Henrotin ; *El Bourdon* (janvier 1978, n°300) ; Prix de poésie Hôtel Westbury pour son recueil *Démantèlement de l'Ombre* (1971) remis par Les Arts en Europe.

- **Dossier « Exposé Darmont »**

Coupages de presse ; dactylogrammes et notes utilisées pour son exposé sur Georges Darmont.

- **Dossier « Anagramme de ma vérité, critique »**

Documents relatifs à l'édition ; première version ; dactylogrammes ; correspondance ; coupures de presse.

- **Dossier « Poèmes inédits »**

Journal du 18 avril 1975 ; divers poèmes dactylographiés ; table des matières comptant 20 poèmes.

Marie-José Viseur : Farde 4

- **Dossier « Mes maisons de sagesse, 1985 »**

Lettres et courriers divers et variés ; dactylogrammes de *Parole naufragée* 1986 ; épreuve corrigée de *Mes maisons de sagesse*.

- **Dossier « Mes maisons de sagesse, Conférence de presse, Prix Hainuyers, 1985 »**

Correspondance (dossier rouge) ; revues et coupures de presse (dossier rose) ; lettres aux éditeurs et documents relatifs au prix Plisnier (dossier vert).

Marie-José Viseur : Farde 5

- **Dossier « Parole naufragée, 1987 »**

Deux dactylogrammes ; enveloppe comprenant les souscriptions ; coupures de presse, lettres aux éditeurs, revues littéraires, avis professionnels sur son recueil (dossier bleu) ; correspondance, réponses à l'envoi de son recueil (dossier brun).

- **Dossier « Prix Emma Martin, 1987 »**

Prix de poésie Emma Martin décerné en 1987 pour *Au détour de L'Inconnaisable* ; coupures de presse ; dactylogrammes du texte *Au détour de l'Inconnaisable* et documents administratifs liés à la remise du prix (+ photo) + le diplôme.

Marie-José Viseur : Farde 6

- **Dossier « Dédouaner l'Absurde I, 1988 »**

Correspondance ; lettres aux éditeurs ; Revue *l'Arbre à paroles*, n°66 (apparaît p.64) ; Revue *trimestrielle de poésie*, décembre 1988 (apparaît p.170) ; Revue *Regard*, n°7, 1988 (apparaît p.49).

- **Dossier « Dédouaner l'Absurde II, 1988 »**

Correspondance ; lettres aux éditeurs ; documents relatifs à la publication du recueil ; revue *Marginales*, n°227, janvier-février-mars 1990 (apparaît p.42) ; *l'Ethnie française*, n°4, décembre 1988 (apparaît p.212) ; coupures et revues de presse.

➤ **Dossier « Dédouaner l'Absurde (manuscrit) »**

Revue ; correspondances ; dactylogrammes ; documents relatifs à l'édition.

Marie-José Viseur : Farde 7

➤ **Dossier « Manifestations littéraires, 1972 »**

Correspondance ; invitations ; coupures de presse ; différents dactylogrammes de discours prononcés lors de rencontres.

➤ **Dossier « L'Écume, Le Naufrage » (années 88-90)**

5 dactylogrammes format A5 du recueil ; un dactylogramme pour le Concours Froissart 1990 ; Dossier « Marie-José Viseur, L'écume, le naufrage, l'Arbre à Paroles » ; Lettres et documents éditeurs ; revues et coupures de presse (dossier rose) ; documents personnels (après la feuille rose).

➤ **Dossier « Anthologie 1985-1995 »**

Anthologie de Marie-José Viseur, nommée *Poèmes 1985-1995* par les Élytres du Hanneton n°149, numéro spécial de mars 1995 ; revue *Nos lettres* n°6, juin/juillet 1995 ; documents relatifs à la publication de son anthologie.

Marie-José Viseur : Farde 8

➤ **Dossier « Le Délit, l'absolu, 1990 »**

Diverses revues ; correspondance ; lettres aux éditeurs ; dactylogrammes.

Marie-José Viseur : Farde 9

➤ **Dossier « Adagios, 1992 »**

Correspondance ; revues et coupures de presse ; documents relatifs à la publication ; dactylogramme format A5 « Au ras des paupières ».

➤ **Dossier « À bout de silence/ Le grill, 1992 »**

Dactylogramme format A5 « Au ras des paupières », correspondance : revues et coupures de presse.

➤ **Dossier « Errance, 1992 »**

Contient un sous-dossier gris contenant les bulletins de souscriptions ; dactylogrammes ; documents liés à l'édition ; correspondance ; revues et coupures de presse.

Marie-José Viseur : Farde 10

➤ **Dossier « Voix quiète d'absence, 1993 »**

Correspondance ; revues et coupures de presse ; dactylogramme format A5 ; documents relatifs à l'édition ; dactylogramme format A4 du Buisson Ardent.

➤ **Dossiers « La Vie me fouille jusqu'au cri I et II, 1995 »**

Correspondance ; revues et coupures de presses (dossier I) ; dactylogramme A5 « nouveau manuscrit »,

➤ **Dossiers « La Vie me fouille jusqu'au cri III et IV, 1995 »**

Documents relatifs à l'édition et dactylogramme A5 avec correction (dossier III) ; dactylogrammes A5 et lettre de la Maison de la Poésie d'Amay (dossier IV).

Marie-José Viseur : Farde 11

➤ **Dossier « Festin de l'Imaginaire, 1995 »**

Correspondance ; revues et coupures de presse ; dactylogrammes A4 et A5 ; documents relatifs à l'édition.

➤ **Dossier « Instants pléniers, 1996 »**

Dactylogramme format A5 ; correspondance ; revues et coupures de presse ; documents relatifs à l'édition (dossier vert) ; enveloppe contenant le dactylogramme format A4.

➤ **Dossier « Nouer et dénouer le temps, 1997 »**

Dactylogramme format A5 ; coupures et revues de presse (dossier transparent) ; dactylogramme des cahiers Froissart format A5 ; revue *Nos lettres*, n°6/7, juillet 1997 ; bulletins de souscription.

Marie-José Viseur : Farde 12

➤ **Dossier « Prix Philippe Delaby A.E.B. 10/09/97 »**

Revues et coupures de presse ; correspondance ; documents relatifs au prix gagné.

➤ **Dossier « Franchir le porche du voyage, 1997 »**

Documents relatifs à l'édition ; coupures de presse ; correspondance ; documents liés à une lecture de poème avec 2 autres poètes ; dactylogrammes format A5.

➤ **Dossier « Nulle part amarrée, 1998 »**

Dactylogramme du recueil en format A5 ; correspondance ; documents relatifs à la publication/lettres aux éditeurs (dossier brun) ; coupures et revues de presse (dossier bleu) ; 3 dactylogrammes format A4 avec révisions.

Farde 13 : Divers

➤ **Dactylogramme « Haute mer de l'inquiétude, poèmes »**

➤ **Plusieurs numéros du *Journal des poètes*, 1971**

➤ **Dossier rouge**

Coupures de presse concernant Marie-José et Gustave Viseur ; correspondance avec les éditeurs ; lettres personnelles.

➤ **Dossier « Destin parmi tant d'autres »**

Roman ; dactylogramme complet avec corrections au stylo.

➤ **Dossier « personnel »**

Contient un dossier « divers » : dactylogrammes de plusieurs poèmes ; deux programmes du centre de rencontre du Hainaut par Marie-José Viseur.

➤ **Dossier « revue nationale »**

Divers dactylogrammes de poèmes ainsi que des pages d'un livre (poèmes du dossier « personnel »).

Farde *Monde aux mille terrasses*, 1

Farde comprenant l'ensemble des dossiers relatifs au recueil *Monde aux mille terrasses*, publié en 1971.

Farde *Monde aux mille terrasses*, 2

Cette farde contient 5 dossiers, chacun dédié à un état de texte du recueil *Monde aux mille terrasses*. Ces dossiers ont été constitués de la sorte afin de permettre l'étude de la genèse du recueil. Les copies carbonées proviennent originellement d'autres dossiers créés par Marie-José Viseur mais ont été rassemblées pour plus de facilité.

Farde *Monde aux mille terrasses* 3

➤ **Quatre cahiers manuscrits**

Contiennent les poèmes du recueil *Monde aux mille terrasses*.

Annexe 3 : Lettres envoyées par Marie Gevers (01 et 09/10/1971)

Musembourg,
2520 Edegem.
1-10-71
Chère Marie-José Viseur,
Monde aux mille couleurs?
Oui, votre poème - car
c'est mieux qu'un recueil
et très beau.
Je lis, peu à peu. selon
que mes yeux le permettent!
Mais je fais déjà que
je l'aime et l'aimerai
jusqu'au bout!
Marie Gevers

Musembourg, 2520
Edegem -
Reçu hier soir à Mon-
de aux mille couleurs,
Oui j'en suis sûre -
c'est votre meilleur livre
et c'est beau.
Affectionnement

Marie Gevers
le 9-10-71.

Annexe 4 : Lettre envoyée par Norge (10/09/1971)

10-9-71

Chère Marie-José Ujeux,

Ce "monde aux mille terrasses" est un magnifique épanouissement de notre poésie. Elle s'élargit, elle s'élève, tout en s'épurant. Une lente et fervente liturgie enveloppe ici les êtres et les choses et les transporte .. "dans le sacré" .. comment dire autrement ?

J'ai toujours eu confiance en vous, mais je suis cependant surpris, je l'avoue, d'un tel essor, d'une telle richesse.

C'est vous dire ma joie, cher poète - et mes pensées les plus chaudes.

Norge

Annexe 5 : Lettre envoyée par Andrée Sodenkamp (s.d.)

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA CULTURE



Inspection
des bibliothèques publiques

Votre lettre du

Vos références

Nos références

Annexes

Objet :

*Soyez tranquille - C'est
un livre magnifique
qu'il devra paraître.
Je suis heureuse de cela -
comme si c'était sorti de moi.
Andrée Sodenkamp.*

MONDE AUX MILLE TERRASSES

Marie-José Viseur

ENTRE LE CIEL ET MOI

ORGUEIL

- 1 Entre le ciel et moi,
- 2 Traversant la soumission des plaines,
- 3 C'est la marche hautaine
- 4 Du fleuve.
- 5 Il ne se souvient plus de sa source et de l'humilité de la crèche.
- 6 Il proclame l'altitude où il naquit, enfant-dieu promis aux plus vastes destinées, mais
doux et faible encore du ventre de sa mère.
- 7 Tout jeune, il lançait haut son cri pour atteindre le soleil.
- 8 Il fut ruisseau pensant les herbes, les sous-bois,
- 9 Mais glissant sur des gués pour ne pas toucher la terre.
- 10 Rivière orgueilleusement adolescente, qui croit avoir enfoui les arbres quand ils se
prolongent en elle.
- 11 Fleuve superbe d'avoir noyé les villes, quand les villes renaissent en lui.
- 12 À la rencontre de la mer, n'avouant rien de son amour,
- 13 Car tout amour est chute dans l'autre qui s'élève.

- 14 Le chêne, appuyé sur les siècles, confond le temps et l'éternité.
- 15 Il se croit Dieu parce qu'il inventa la durée
- 16 Devant les forêts prosternées,
- 17 Les hymnes de feuillage et les répons d'oiseaux.
- 18 Parce qu'il est transmigration de sève,
- 19 Mystérieuse pluralité de l'unique.
- 20 Il se crucifie sur l'hiver et ressuscite aux magnifiques revanches d'été.
- 21 Il est aux profondeurs des souches, à la genèse des charpentes, à l'épanouissement
des intenses.
- 22 Il tient le bleu prisonnier des ramures, et soudain le libère.
- 23 Les bûcherons se lasseront d'être bourreaux, puisqu'ils ne peuvent atteindre aux
racines,
- 24 Et qu'il y a combien de morts pour une seule immortalité.

25 La montagne transgresse l'horizon,
26 Efface les lignes pour construire en triangles,
27 Pour hisser des soleils aux hampes des victoires,
28 Et qu'abdiquent devant elle les royautés consacrées,
29 Ces hérédités de ciels indignes des initiales puissances,
30 Dont il faudra nier les fallacieux pouvoirs et les sceptres fragiles.
31 La montagne, blanc mépris des limites,
32 Impossibilité des impossibles,
33 Intolérance du roc momifié dans l'élan,
34 Hardiesse du cap dépassant les rivages.
35 Tu es la vigie au seuil du large.
36 S'il vient une étoile à la terre, c'est à toi qu'elle abordera.

II

AVARICE

- 1 Entre le ciel et moi,
- 2 Le soleil amasse ses deniers au secret des nuages,
- 3 Dans les caves d'hiver et les greniers d'été.
- 4 Il les contemple, les étale sur son vaste plaisir solitaire.
- 5 Les lumières fauves l'exaltent, qui nous sont refusées.
- 6 Nous guettons leurs reflets derrière les barreaux de pluie
- 7 Qui deviendront, entre nos doigts, des serpents d'eau.
- 8 D'autres grilles se tracent, impitoyables verticales.
- 9 Nous frappons aux brouillards,
- 10 Mais si les premiers cèdent, se substituent à eux d'autres murailles.

- 11 Le soleil compte son or, pièce par pièce, au silence complice des forêts,
- 12 Le suspend à la branche où lui seul pourra faire tinter les sequins.
- 13 Autour de son trésor, il fait pousser des haies, des arbres.
- 14 Il le cache dans les ruisseaux,
- 15 Mais des hommes le prendront pour des pépites.
- 16 Et s'enferme le soleil, ses longs bras repliés sur sa hantise,
- 17 Entre les murs des crépuscules.
- 18 Que la nuit, pour donner une aumône à la terre,
- 19 Invente des étoiles.

- 20 La nuit,
- 21 Les humains te l'ont dit : « Nous ne volerons rien si tu nous es prodigue.
- 22 « Nous ne monterons pas aux échelles obscures
- 23 « Pour pénétrer tes chambres closes.
- 24 « Mais cède-nous tes nébuleuses.
- 25 « On ne peut pas peupler la terre avec des ombres
- 26 « Et bâtir sur l'absence une raison d'aimer.
- 27 « Il nous faut des soleils pour ne pas nous damner.
- 28 « Pour qui les gardes-tu ? Est-ce pour tes fantômes ?

29 « Pourquoi des diamants s'ils n'éclairent des gorges ?
30 « Nous pillerons tes galaxies.
31 « Qu'elles soient regards à nos femmes,
32 « Lampes à nos maisons, phares aux bateaux perdus ».

33 L'hiver a les mains vides.
34 Où les cache-t-il, les cêruses qui sculptent
35 Des statues aux parcs, des ramiers aux jardins ?
36 L'hiver pauvre dans sa cabane de mensonge,
37 L'hiver riche de neige autant que l'été de ramures.
38 Nous réclamons des anges qui s'effeuillent
39 Et des vierges si blanches, que la blancheur de Dieu les souille en les aimant.
40 Nous voulons des pas de montagnes sur nos plaines,
41 L'haleine d'un glacier pour remplacer le vent,
42 Des arbres immolés ainsi qu'agneaux bêlants,
43 Des roses qui soient filles avant d'être des femmes.
44 Et que le temps s'arrête parce qu'il est trop pur pour marcher sur la terre.
45 Ne mens pas, vieillard. Si tes haillons étaient de neige,
46 Nous les prendrions pour des dentelles.
47 Tu es riche de neige. Mais où la caches-tu ?

III

LUXURE

- 1 Entre le ciel et moi,
- 2 L'été,
- 3 Et sa chair sur la chair de tout ce qui respire.
- 4 Et chaque arbre est un dieu qui couvre une mortelle.
- 5 On touche à son écorce les remous de sa puissance.
- 6 Ses branches ont les volutes des caresses,
- 7 Ses feuilles, les frissons attachés aux nervures.
- 8 L'été ? Tout commettre et rien n'est péché.
- 9 Tout recevoir et tout donner.
- 10 Tomber en qui vous tend un piège merveilleux
- 11 Comme un ciel dans l'étang.
- 12 Que tout soit coupe et vin, et roses et abeilles,
- 13 Blés fiers d'être à la fois graines et terre,
- 14 Lumières baisant les ombres sur les lèvres.
- 15 Anges déchus ressuscités par Dieu,
- 16 Trop beaux pour éprouver leur chute.
- 17 Mers, pulsations aux cœurs des sables,
- 18 Mains larges d'être des paumes
- 19 Et de s'ouvrir à des visages.

- 20 La forêt.
- 21 Tous ses caps en rameaux, tous ses golfes de bleus.
- 22 Tout ce qui se pénètre et tout ce qui se livre,
- 23 Tout ce qui s'abandonne et tout ce qui veut vivre
- 24 Dans l'éternel accouplement.
- 25 Les mamelles des mousses aux bouches des ruisseaux,
- 26 Les clairières nues à l'étreinte des soleils,
- 27 Les sous-bois charnels à force d'être touffus.
- 28 Sommeils entremêlés des racines,
- 29 Semblants d'incohérence

30 D'où s'élève le torse ramifié dans ses adhérences,
31 Pour que tout soit suprême justification aux pénétrables.

32 Le feu.
33 Rouges végétations en folie,
34 Floraisons naissantes et renaissantes,
35 Fièvres à la recherche des sommets,
36 Pourvu qu'elles y parviennent enlacées,
37 Qu'elles y touchent la pointe extrême du plaisir.
38 Bûches consumées à leurs souffles.
39 À l'origine des chants, cavernes fabuleuses.
40 Et court la flamme qui veut devenir feu,
41 Le feu qui veut être brasier,
42 Le brasier qui invoque un troublant paradis dans la geste d'enfer.

IV

COLERE

- 1 Entre le ciel et moi,
- 2 La mer.
- 3 Révolte des peuples venus du fond des âges,
- 4 Fomentant la rancune aux ténèbres des houles.
- 5 Ciel trop sereins sur leurs trônes de certitudes,
- 6 Trop injustes et trop puissants quand ils châtient.
- 7 Les mers accumulent des haines
- 8 Depuis les grottes de leurs millénaires.
- 9 Elles savent l'inanité des tours de Babel,
- 10 L'immense chaos de leurs effondrements,
- 11 Despotismes vaincus qui se battent entre eux.
- 12 Elles savent les rages dérisoires des volcans contre les suprêmes.
- 13 Mais empêche-t-on l'effort de vie au flanc des mères ?
- 14 Empêche-t-on de naître l'enfant de violence ?
- 15 Rien n'avortera ses cris, engendrés aux remous des virulents silences,
- 16 Frappant les rochers aux méprisants rictus,
- 17 Sûrs de ne rien céder, et qui déjà s'érodent,
- 18 Les fouaillant avec le gigantesque espoir de les voir un jour répandus en poussières,
- 19 Foulés aux pas comme docilité des plages.
- 20 Mers qui préparent leurs empires, en jouant avec les ambitions humaines au jeu
cruel des bateaux en papier
- 21 De deux doigts irrités, elles les chiffonnent et les déchirent.

- 22 Le vent
- 23 Eut été celui qui écarte l'interrogation de la rose,
- 24 Inspire l'alto des feuillages
- 25 Et les migrations aux oiseaux.
- 26 Qu'il n'y ait point de portes aux clés dures, mais mélodies de perles.
- 27 Que le lac soit un ciel frissonnant, regardant dans les yeux l'autre ciel immobile,
- 28 Retenant le nuage, un instant, pour lisser ses ailes.

29 Mais se ferment les pétales,
30 Secrète négation.
31 Il les baise alors d'une étreinte brutale qui arrache plus qu'elle ne prend,
32 Et tremble la frêle paix que n'ont pu défendre les épines.
33 Il cravache le saule voilant son âme de sa longue soumission,
34 Le bouleau parce qu'il répète, tel un ange, les psaumes des traditionnelles sagesse,
35 Le peuplier lançant son jet d'orgueil.
36 Il flagelle les oiseaux qui ne réclament pas d'espace.
37 Ils furent créés pour lui, comme l'enfant pour le lait de la mère, et ils n'ont pas soif.
38 Il ébranle les fenêtres parce qu'elles ne veulent apprendre que tout ce qu'elles
 contiennent ne leur appartient pas.
39 Il convulse le lac du remords d'être geôlier d'un temple.
40 Le vent tourmente, car si tout l'entend, rien ne l'écoute.
41 Rien ne l'aime assez pour tressaillir de lui.

42 L'orage
43 S'exaspère à l'infirme beauté des étés avilis.
44 Il veut tenir à la fureur des lances
45 Les plaies grises des cumulus.

46 Le vieux manteau de Dieu traînait sur les nuages.
47 Il voulut l'arracher pour mourir demi-nu
48 Sur le bois rugueux de l'outrage,
49 Face au soleil noyé dans son refus.

50 L'Être n'a plus assez d'éternité pour vivre
51 Sur les sommets branlants qu'on masqua d'oripeaux.
52 Ivrogne assez ivre
53 Qui prend des clous pour étoiler sa peau ?
54 L'orage trace en feu des lignes et des angles.

55 Luisent des bruits d'enfer sous la loi de triangle.
56 Qui gagne ? Lucifer ou l'agneau crucifié ?

GOURMANDISE

- 1 Entre le ciel et moi,
- 2 La terre
- 3 Boit les vins servis aux festins des combats,
- 4 Et des yeux défaillants la tiennent inversée.
- 5 À lentes et lourdes gorgées, elle boit.
- 6 Aux repas des blessés, insatiable convive,
- 7 Elle boit ceux qui cèdent, elle boit ceux qui vivent.
- 8 À la pâle lueur d'une table aux chandelles,
- 9 Elle goûte à ces mets qu'on prépara pour elle.
- 10 Elle a des lèvres d'herbe attirant la rosée,
- 11 Et des langues de sable avides des marées.
- 12 Des bouches qui appellent l'abondance des pluies,
- 13 Le lait glacé des neiges et le riz des grésils.
- 14 Les ruisseaux échappés à leur coque de gel,
- 15 Et les pains de soleil dorés aux fours d'étés,
- 16 Et les feuilles craquant sur les feux des automnes.
- 17 Terre gourmande à tout ce qu'on lui donne,
- 18 À toutes les saisons des bêtes et des hommes.

- 19 La lumière
- 20 Veut ce quignon de mur pour y planter sa faim.
- 21 Et puis un autre pain, et puis un autre encore,
- 22 Et les herbes du toit, celles de la prairie,
- 23 Et tout ce lait ruisselant dans les bois,
- 24 Reposant à la cruche dessinée par les branches.
- 25 Elle veut mordre aux chairs tendres des roses,
- 26 S'enivrer des champagnes versés dans chaque été.
- 27 Les soleils sont promesses comme gâteaux des rois que l'on découpe en tranches,
- 28 Qui fondent sous la langue.
- 29 La lumière pêche la montagne au fond du lac,

30 Saisit entre deux eaux les truites des nuages.
31 Sous ses dents de louve, elle croque les glaciers.
32 Les torrents la désaltèrent.
33 La lumière se gorge du jour,
34 Vole aux reniements des crépuscules,
35 Et pille dans les vergers des nuits de lourds fruits d'or et de silence.

36 La lumière boit le siècle jusqu'à la lie des sciences.

37 L'ombre
38 Vendange, écrasant sur sa soif les raisins de la nuit.
39 Elle a bu et mangé aux banquets des siècles serviles, s'est saouïlée d'ignorance.
40 Mais ses appétits ne sont pas rassasiés, et elle rôde autour des incertains,
41 De ces murs où les chambres écloront sous des lampes.
42 Elle veut moissonner des forêts tout entières
43 Et engranger leurs blés,
44 Tailler dans les écorces le pain dur,
45 Émietter les feuillages.
46 Lécher la fraîcheur des aubes et la fièvre des soirs.
47 Dénuder la lune de sa peau de lumière.
48 Elle mord à ce croissant qu'elle ne put arracher.

VI

ENVIE

- 1 Entre le ciel et moi,
- 2 L'étang se croit petit de ses humbles limites.
- 3 Il voudrait refuser cette sérénité, connaître l'évasion du ruisseau,
- 4 Et que, sans cesse, son horizon vagabonde.
- 5 Les gués sont à vaincre comme résistances de vierges.
- 6 Les ciels qui passent sont, chaque fois, possessions et inassouvissements.
- 7 L'étang las de la tendresse paisible du saule,
- 8 De l'engourdissement des amours éternelles,
- 9 De sa somnolence dans le grand devenir universel.
- 10 Il faudrait franchir les grillages des herbes,
- 11 Les réseaux de plantes immuables.
- 12 Ruisseau qui court, pieds nus, exalté d'adolescence,
- 13 À chaque instant libéré des étreintes
- 14 Prenant et rejetant le temps,
- 15 Et des muscles d'arbres, et des chairs de feuilles.
- 16 Toi qui seras rivière et fleuve,
- 17 Villes et campagnes croissantes, décroissantes, nouvelles et renouvelées,
- 18 Toi qui seras destinée.

- 19 Bouleau,
- 20 Tendre lunaire au seuil flou des absences,
- 21 Avec ta peau d'ange égaré
- 22 Et tes filigranes d'enfance
- 23 Qu'aucun originel n'a jamais effleurés,
- 24 Pourquoi voudrais-tu ressembler
- 25 À la clameur du peuplier,
- 26 Comme lui, usurper un trône dans l'espace ?
- 27 Te souviens-tu d'un dieu qui châtie et qui chasse
- 28 Des légions de révoltés ?
- 29 Garde ton âme satinée,

30 Moirée de silence et d'amour,
31 La vierge et inviolable pensée
32 De ces départs qui sont des ailes aux retours.

33 La pluie
34 Si belle en froissements de faille.
35 Verticale harmonie
36 Qui compose des sons au long des fils de harpe
37 Et tient des chants captifs entre ses mailles.
38 Corde en la du ciel jusqu'à la terre.
39 Palpitations de sources délivrées,
40 Rythmes vifs et mélopées.
41 Stries où frissonnent mélodies.
42 Éclosent des baisers au consentement des lèvres
43 Comme boutons au bout de longues tiges.
44 Mais la pluie jalouse la neige,
45 Ballerine en silencieux chaussons,
46 Qui flotte avant de se poser sur les socles fragiles des silences,
47 Élève des statues fabuleusement blanches,
48 Tels ravissements d'épousées.
49 Elle est branche et oiseaux, papillons et fleurs,
50 Épanouissement, chute de pétales.
51 Docile à la pensée des choses, elle la trace et la peint.
52 Elle dort sur la terre, douce à son contact.
53 Et la terre n'osera l'éveiller qu'au signe du soleil.
54 Qu'elle fonde à l'ardeur de sa soif.

VII

PARESSE

- 1 Entre le ciel et moi,
- 2 La plage,
- 3 Sur sa marée basse, est alanguie.
- 4 Chapelle au silence doré
- 5 Où l'orgue est à peine éveillé.
- 6 Elle entend l'adieu de la mer se retirant sur la pointe des vagues,
- 7 Portant ailleurs les tumultes des joies et ceux des désespoirs.
- 8 La plage ne retient pas les eaux qui partent.
- 9 Elle a la nonchalance d'une paix sans victoire,
- 10 D'un pays sans histoire
- 11 Et d'un prince sans gloire.
- 12 Impassibilité des choses consenties,
- 13 Des sables soumis aux pâles destins.
- 14 Inutilité de ces bras qu'on déplie
- 15 Pour que l'oisiveté repose dans leurs mains.

- 16 Nuage que nul vent n'entraîne ni ne pousse,
- 17 Qui n'invente plus de châteaux légendaires
- 18 Ni les seins somptueux de femmes amoureuses.
- 19 Il ne construit plus ces tunnels où passent des ciels chargés d'horizons.
- 20 Rien ne l'inspire vers les blanches symphonies.
- 21 Indolente immortalité
- 22 Élan figé de cascade,
- 23 Quand le temps cessera de courir sur l'espace.

- 24 Feuille
- 25 Couchée sur ton automne,
- 26 Lasse de tous les étés avoués,
- 27 Tu rencontres la terre et consens à l'humus.
- 28 L'arbre t'a refusé sa sève, le vent, sa pulsion.

29 Mais tu as accepté de n'être plus créée,
30 Plus la forme échappée aux limbes des pensées.
31 Le sommeil a pour toi tant de miséricorde
32 Que tu te perds en lui comme en Dieu l'âme morte.

33 Entre le ciel et moi,
34 La Vie, la Mort,
35 Et les péchés des choses,
36 Et les péchés des hommes.

LA VUE

- 1 L'eau me fut donnée pour que viennent s'y baigner les choses,
- 2 Nues comme ciel et terre avant l'adolescence.
- 3 Ma tendresse afflue du fond de son mystère,
- 4 Transfuge du silence et des étés trahis.
- 5 Quand le saule s'abreuve aux conques des rivières,
- 6 Elle sait la douceur en tressaillant de lui.

- 7 L'eau me fut donnée. Des montagnes s'y penchent,
- 8 Rejoignant leurs séismes de joies sacrées,
- 9 Les palpitations de leurs ventres préparés aux gésines.
- 10 Les plaines sont consentantes,
- 11 Alternatives et permanentes
- 12 Dans le doux mouvement de l'amour.
- 13 Les arbres tremblent de leurs sèves et des fruits conçus,
- 14 Éblouis par leurs pubertés dévorantes.
- 15 Ma tendresse les berce, comme l'éphèbe trop fier pour réclamer un sein, mais
implorant de la tiédeur d'une poitrine.
- 16 L'eau me fut donnée, fille d'allégresse, car le monde se répand en elle.

- 17 L'eau me fut donnée. Un homme y pêcha son visage.
- 18 Je ne savais pas qu'il s'appelait Narcisse.
- 19 Il fendait mon eau comme une étrave. Je remuais sous la blessure.
- 20 Il plongeait, j'étais volupté.
- 21 Il flottait, je devenais délices.
- 22 Et longtemps, les remous nous prolongeaient ensemble.
- 23 Il m'appela ruisseau, et glissa sous mes gués.
- 24 L'homme s'est noyé, mais cette eau n'était pas la mienne,
- 25 Et je sais une ride de plus à ma tendresse.

- 26 L'eau me fut donnée. L'enfant y trempa son plaisir.
- 27 Naviguèrent son fragile esquif d'insouciance,

28 Ses coquilles de noix, ses brins d'allumettes.
29 Il lança des cailloux, élargissant des cercles de souffrance.
30 Si mon eau se plaignait, il frappait plus fort.
31 Ce n'est pas sur ma rivière qu'il lança son bateau à voile.

32 L'eau me fut donnée. Je sus le visage de ma mère,
33 Beau de tous les pardons des soleils à l'aurore,
34 Et des longs horizons absolvant les oiseaux.
35 Je sus son eau à elle, inquiète, tourmentée,
36 Ébranlant les rochers de n'être que trophées,
37 Ou lisse comme une aile à son premier matin.
38 Je sus son eau de source et son eau de cascade,
39 Ses cheveux éboulés et ses gestes sans rade.
40 Feuille aux larges nervures,
41 Vent exalté par ses ramures,
42 Jaillissement de sa blessure.
43 Triangle dont le sommet tranché saignait de moi,
44 Qui découpe l'espace en écartèlements pour ajouter au monde.

45 L'eau me fut donnée pour que ma mère connut son tabernacle.

L'OUÏE

- 1 Celui qui passe sur mon silence a les mains pleines de graines.
- 2 Je les accueille aux sillons de ma terre,
- 3 Là où les germes, émerveillés, deviendront voix aspirant à la plénitude,
- 4 À la résonance de leur plain-chant sous les voûtes du monde.
- 5 Bénie soit la semence
- 6 Qui a cessé d'être muette puisqu'on l'écoute.
- 7 Béni soit le ventre qui entend et propage
- 8 Car les desseins de Celui-là sont l'harmonie.

- 9 Parce que je suis la branche qui souligne l'espace,
- 10 Je connais les oiseaux, leurs accents se touchant, s'enlaçant, se tressant.
- 11 Je sais les chevaux s'entremêlant dans la prairie,
- 12 Car il n'est pas de haie pour éloigner mon pré.
- 13 Les invocations du chat noir sous la lune,
- 14 Et la lune riait comme femme en folie.
- 15 Se lamentent les cerfs aux biches égorgées.
- 16 Immenses sont les chants qui n'ont plus d'espérance.
- 17 L'hystérie des chiens prépare la curée,
- 18 La justice de l'homme clamant sa transhumance.

- 19 Je sais le rut des branches sous le vent,
- 20 Les feuilles que Bacchus fait danser à l'automne,
- 21 Les monstrueux accouplements
- 22 Des féroces plaisirs et des bêtes de somme.
- 23 Les mouettes en cercle au seuil gris des absences,
- 24 Et les seins bondissants, les croupes élargies qui portent les départs.
- 25 Les poings des rocs à des ciels ravagés, vieillards jadis omnipotents.
- 26 Je sais tout ce qui heurte et tout ce qui chavire.
- 27 Du haut des siècles las, vertiges d'océans.
- 28 Ils n'ont plus de douceur pour accorder leur lyre
- 29 Aux sables consentants.

30 Je sais le poids de l'heure à ton cadran,
31 Le jour que tu repousses, ma nuit que tu implores.
32 Tes canaux soumis aux péniches,
33 Tes torrents hennissant à la joie des pouliches.
34 L'incessante alarme du temps
35 Comme une cloche en ta poitrine.
36 Tes routes balisées de haines,
37 Les chemins que j'amène, éclairés de pardons.
38 Amputée de ses anathèmes,
39 Je sais la force de tes troncs.

40 Celui qui répandit les graines en ma terre d'accueil
41 Accomplit l'ineffable accord de l'ovule et de la génitrice.
42 Les blés palpitent, flexibilités d'aliénables.
43 Et j'aurai rencontré le vent, porteur de toutes les mystiques,
44 À mon obédience, l'onction de l'harmonie.

L'ODORAT

- 1 Tout se délivre du message de sa chair.
- 2 Glissent les murailles des cellules.
- 3 La couleur jaillit des lunules.
- 4 Les miroirs ont l'odeur de tout ce qu'ils aspirent.
- 5 Ils se libèrent pour la rencontre avec ce qui les signifie.
- 6 Autour de moi, tout devient présences et haleines.
- 7 Chaque goutte a le désir de ces sangs évadés dont la tache est caresse.
- 8 Portes béantes sur mes seuils,
- 9 Fenêtres offertes au jour,
- 10 Ma demeure entière accueille
- 11 Les esprits exhalés de tous les alentours.
- 12 Les roses ont des tendresses de filles abandonnant, un à un, leurs pétales.
- 13 En chaque calice, une incarnation, et du muguet s'élève un Christ blanc que ma
ferveur exalte.
- 14 Violette, fille d'ivresse dans la chambre enfermée,
- 15 Troubles des jasmins sur des émois d'épousées.
- 16 Feuilles inspirant au vent son mysticisme, à la lumière ses prodiges.
- 17 Bois défaillants aux étreintes des ombres,
- 18 Appelant dans les clairières l'orgasme du soleil.
- 19 Jaloux de cette extase répandue sur la plaine,
- 20 L'androgynisme brouillard muet devant son mystère.
- 21 Le thym galopant dans la lande,
- 22 Le cannelier livrant son émouvant secret.
- 23 J'ai deux bouches qui s'abreuvent au bouquet des vins débordant leurs coupes.

- 24 Enfance des laitues s'effeuillant doucement sous les doigts de ma mère.
- 25 Table verte d'odeurs, de toutes les confidences de la terre.
- 26 Le bol sera chaud dans mes mains impatientes.
- 27 L'aube sommeillait quand l'heure de bonté passa sur le jardin.
- 28 Les parfums réclamèrent l'hospitalité des paumes.
- 29 Ma mère consentit afin qu'à mon réveil la maison fut comblée.

30 J'ai baisé la ligne de vie où d'autres vies ont germé.
31 Ma mère, tu élargis mon souffle de toute la merveilleuse migration des choses.
32 Les perles de ton front sont-elles rosée à ton âme ?
33 Ou l'as-tu gardée intacte de cette herbe de l'aube qui pleurerait de bonheur ?
34 Petite chair en promesse tel l'œuf à peine pondu,
35 Tu flottais en moi comme son grand cœur jaune.
36 J'étais la coquille de ton innocence.
37 Je te respire car tu es le poids de mes flancs.
38 Je plonge dans nos racines, les miennes, les tiennes, si mêlées qu'elles ont même
sève.

39 Enfant, je mords à mon fruit,
40 Et ta pulpe a le goût de mes plus beaux dimanches.
41 Je t'aspire longuement pour te reprendre aux profondeurs de moi.
42 Tu sens bon nos vies, au matin, et toutes les tendresses étalées sur l'aurore.
43 Je me saouïe à te respirer.

44 Tes mains, émotions de lunes attardées.
45 Je naquis femme de ton étreinte, et dans mon eau tu contempas tes étoiles.
46 Déployé tel le saule couvrant sa terre,
47 Tu as la plénitude du tronc planté dans la soumission,
48 Les halètements aux réseaux d'immanences.
49 Mon aile est frémissante aux moiteurs de la trêve.
50 Je te sais comme pluie, luxuriance du ciel,
51 Qui ose m'avouer ses longs instants charnels,
52 Bienveillance du large où se baigne la fièvre.

IV

LE GOUT

- 1 Il m'a voulue créatrice, donnant au mutisme un langage, une âme à la substance.
- 2 Car, de tout ce qui est, j'extrais la quintessence.
- 3 Ainsi, Celui-là proclamant l'univers,
- 4 Son souffle le projetant hors des limbes.
- 5 Je contemple ma puissance
- 6 Avec la délectation de l'adolescent découvrant son sexe.
- 7 Vide la cage sans ses constellations,
- 8 Sombre le sanctuaire où les rouges éteints n'annoncent la Présence.
- 9 Ma langue donne un nom à chaque destinée.

- 10 Se dilatent les pores de la fraise,
- 11 Divaguent les frissons des framboises,
- 12 Et la gorge des prunes roucoule d'être lissée.
- 13 Défaille de plaisir la chair assouvie de la poire.
- 14 L'on dévêt de leurs duvets les pêches pubères.
- 15 La rouge et verte énigme de la pomme
- 16 Accorde à l'Adam la science du péché.
- 17 De chaque tégument, je libère un verger.

- 18 Dans les arbres du vent, je cueille les fruits des mers et des forêts,
- 19 De ces glaciers si blancs qu'ils ont des pulpes bleues.
- 20 Luit la pêche d'argent à l'aveu des filets,
- 21 L'or de tous ces oiseaux consacrés par les feux.
- 22 Tous ces bœufs sacrifiés qui sont natures mortes
- 23 Aux tables des seigneurs, et puissantes escortes
- 24 Pour les peuples brillants des gigantesques soirs
- 25 Affluent, refluant de sanglots et d'espoirs.

- 26 L'herbe repose en sa prairie, l'eau dans sa lagune.
- 27 Et je tends vers ces joies qui vont se rassembler à chacun de mes centres,

- 28 Comme foule en liesse osant la république.
29 Rayonneront les vins sur les places publiques,
30 Coulant des seins gonflés
31 De la félicité.
32 Le sel de tous les ports du monde, les sanguines des vaches grasses dont les veaux
ont tiré la blancheur de leur viande.
33 Le pain de tous les jours, bronzé dans les fourneaux,
34 Sa mie, telle fille dénudée,
35 Les œufs avec leur île, leurs rivages d'écaille.
36 Les sucres blonds et bruns, amitiés d'enfançons.
37 Tout se livre à mes lèvres béantes pour la communion dont ma langue sera et le
prêtre et l'offrande.
- 38 Et ma mère, mon fils, et les hommes aimés
39 Paissant comme troupeaux sur les prés sans bergers.
40 Saveurs de laine blanche et d'éthers d'allégresse.
41 Vous sont ouverts mes pacages d'été,
42 Ma solitude au front planifié des montagnes.
43 Vous, ma mère, mon fils et les hommes aimés, sans cesse répandus, il me faudrait
cent bouches et des milliers de langues
44 Qui vous soient reposoirs.

LE TOUCHER

- 1 Apportez-moi des glaises. Comme Celui-là, je serai le sculpteur anxieux devant
l'ébauche,
- 2 Et je préparerai la croix des rédemptions.
- 3 L'émotion cogne à ma poitrine, car je vais rencontrer l'autre moi-même.
- 4 Nos battements auront pareille origine,
- 5 Nous naîtrons de nos réciproques ardeurs.
- 6 Le grand acte accompli, Dieu rejoint son image.
- 7 Il ne se veut plus seul dans son immunité.
- 8 De la création, Il tiendra son langage
- 9 Et le sage climat de sa pérennité.
- 10 Salomé s'exalte en foulant les sentiers d'Hérode,
- 11 Course plus rapide que le sang.
- 12 Les bois sont têtes coupées, intercessions des sarments.
- 13 Il cueillit la flamme, croyant à la fleur vénéneuse, mais si belle qu'on veut en soi
son aliment.
- 14 La flamme devient chien qui lèche,
- 15 Fauve dont la langue est brûlure et menace.
- 16 Mais le vainqueur goûte la proie pour échapper aux fades nourritures.
- 17 Au lac, pulsations des arbres, des nuages,
- 18 Je lisse les plumages des ciels,
- 19 Et l'eau prolonge en moi sa vigilance.
- 20 Mes mains s'élèveront sur ses soupirs.
- 21 Le lac respire comme l'oiseau, captif de larges paumes, se croit à l'intime des bois
et prélude à son chant.
- 22 Ainsi, je dévale les carnations des roses.
- 23 Et c'est un doux viol aux vulves des tulipes.
- 24 J'écoute le verbe éclatant des glaïeuls, orateurs en cénacles.
- 25 Je découvre le songe au velours des pensées,

26 Le chuchotement bleu des myosotis.
27 Les cercles blancs des marguerites formeront des nappes de tables saintes où brille
le ciboire.
28 Et je suis un fidèle de plus quand mes doigts aux doigts joints s'ajoutent.

29 Je touche les feuilles au cheminement de leurs nerfs, des artères où s'écoule la vie.
30 Troncs arrêtés aux sillons d'inquiétude, figés dans les ravines des désespoirs, quand
leurs branches osent encore des élans,
31 Parce qu'ils les hissent vers les temples.
32 Arbre où j'appuie ma faiblesse. Qu'il me soit à la fois de la race des dieux, de la
fragilité d'un homme,
33 Que je puisse le dépouiller de son espèce, comme le mâle de sa résistance au désir.
34 J'ai des mains pour écarter les incohérences,
35 Faire sourdre la lumière.
36 Défailliront les refus quand ma caresse amènera la sève.

37 Je touche la vie, secrets pistils, consentements d'effeuillaisons.
38 Et le visage dilaté de mes enfances, couturé par les ans, celui où je me réfugie.
39 Ma mère, sa peau blanche au soleil,
40 Ma mère que le temps amoureux a flétrie, car elle s'est couchée sur le lit des
souillures.
41 Je touche mon visage semblable au sien,
42 Les rides qui, déjà, me sont écorce,
43 Et les seins penchés vers la terre.
44 Je touche la mort, son infinie douceur,
45 Son silence fécond qui fait éclater l'âme ainsi qu'un grand soleil.
46 Et les sérénités en robes de prieures
47 Des siècles sans réveils.

À TRAVERS MA JOIE

- 1 La joie blanche, éclatante, des vagues
- 2 Atteint mes sables comme des mains tendues.
- 3 Pour leur donner une âme, les vagues baisent mes sables sur les lèvres.
- 4 Traces d'inaltérable à frêles troncs d'invertébrés.
- 5 La pâleur de leurs vierges paresse fonce jusqu'à la fixité du désir où chaque plaisir se grave.

- 6 Le soleil a pour moi des bras, des bouches et des langues.
- 7 Il me réclame à l'exode gris de la terre,
- 8 À la roue sans répit qui corrode le temps.
- 9 Je vais vers lui comme aux milliers de cris d'un être.
- 10 Qu'ai-je besoin d'autres appels puisqu'il est foule et solitude,
- 11 Et tumulte, et silence bourdonnant de mon nom ?
- 12 Je suis fervent à ses complaisances de dieu.
- 13 Franchi l'orbite, on ne résiste plus quand vous prononcez les extrêmes.
- 14 Prince et amant, le soleil me fera gloire et chair, désir, accomplissement.

- 15 L'automne jette sous mes pas l'exaltant sacrifice des feuilles.
- 16 Réfugiés dans mon orgueil, les arbres nus m'implorent.
- 17 Le vent nous plie sans rompre nos amarres.
- 18 Et je suis possédante et je suis possédée.
- 19 Les pommes, dans les vergers, parlent d'enfance et des premières morsures.
- 20 Je réponds à l'isocèle adieu comme s'il revenait des nostalgies.
- 21 Les grappes sont avides d'être pressées,
- 22 Gourmandes des inextinguibles.
- 23 Sur le cadran blessé, l'heure saigne pour permettre à mon corps ses tatouages.

- 24 Je mène paître mes étoiles.
- 25 L'ombre est douce à brouter dans le creux des silences, aux versants des sommeils.
- 26 Je mange au pain de lune, et dans mes mains, je bois
- 27 Toutes les eaux des sources que le jour tient captives,

28 Nous atteignons les sommets où l'aube croît, herbe timide.
29 Je compte mes agneaux, et je vois qu'il en manque.
30 Ils vont me laisser seule à rencontrer l'aurore.

31 Pluies qu'on écarte comme cheveux d'adolescence.
32 Bruissements en feuilles,
33 Fragiles de tous les bourgeons qui ne finissent pas de naître.
34 Faut-il croire à ces larmes aux lèvres rondes, à l'haleine de fleurs,
35 Aux tristesses longues lorsque les yeux brillent ?
36 Son cœur bat au premier toit qu'elle fera pleurer,
37 Qu'elle mouille d'abord de baisers chuchotants.
38 La pluie a le goût des haies que l'on trouve
39 Pour chercher un visage dans un autre jardin.

40 Crépuscule. Autant de vies que de pétales,
41 Et chacun se détache avant que se découvre un autre.
42 Je serre contre moi les épines pour croire aux chairs des roses.
43 Ne meurent pas les hommes enturbannés de ronces.
44 Ils attendent, les bras tendus, cet arbre où l'on ne cloue rien.

45 Brouillard, paresse des limbes.
46 Les soleils n'agonisent plus. Ils flottent, noyés, sur des gris immobiles.
47 Mon linceul est doux. Je le soulèverai si je veux recréer la lumière.
48 Le temps a la miséricorde de ne plus être, le sang de ne plus battre chaque seconde.
49 Entre deux eaux, il n'y a plus d'éveil, mais indicible dépouillement.

50 Le nuage a la crinière d'un cheval de cirque.
51 L'archange le montait quand il caracolait autour de Dieu.
52 Mais l'ange est en enfer, le cheval a des ailes.
53 Échappés aux pistes rondes, nous foulons les perpétuels prodiges,
54 Les silences qui résonnent sous les galops,
55 Car ils ne sont plus silences de sables,

- 56 Et c'est le ciel que nous portons en croupe.
- 57 La neige, immaculé vertige
58 Refusant l'impassibilité des étoiles.
59 Transfuge d'ascétiques espaces, de dieux asexués,
60 Impie aux cathédrales immuables,
61 Elle fondra d'amour dans la chaleur des cierges.
62 Gouttes de désincarnation
63 Que des bouches vont mendier au creux des paumes.
- 64 Le vent s'essouffle à me poursuivre, à bousculer le ciel qui m'aimait comme un
pauvre.
65 Au vent, je ne suis pas l'icône, mais la proie,
66 Le sarment ravagé par la flamme.
67 Il ne me sculpte pas avec des doigts dévots,
68 Mais me détruit afin que je lui sois docile.

À TRAVERS MA TRISTESSE

- 1 La mer gémit et se tord d'impuissance.
- 2 Les digues la repoussent.
- 3 Elle n'a pu convaincre, malgré ses tribuns et les vérités proclamées.
- 4 Les royautés sont sourdes, et les sables si las.
- 5 Les impénétrables la rejettent vers ses destins inquiets et méprisent ses haines.
- 6 Rictus de pierre des inexpugnables,
- 7 Inanités des plaintes que rien ne veut entendre,
- 8 Repliées sur l'épuisement des défaites.

- 9 Le soleil rit trop fort. On le croirait dément exhibant sa démence.
- 10 J'ai mal de l'insolent triomphe du riche,
- 11 Des pièces d'or jetées à ma misère.
- 12 C'est à voir son palais que je sais ma chaumière,
- 13 Ses habits somptueux que je sens mes haillons.
- 14 Je ne plie pas comme la servante sous le seigneur.
- 15 Je ne reflète pas son violent plaisir.
- 16 Je me cacherais dans la mansarde,
- 17 Seule, afin de ne pas être humiliée.

- 18 Coins assoupis d'automne, et je m'y réfugie,
- 19 Loin des fontaines d'où coulent les liesses.
- 20 Il est des ciels ensommeillés, ou bien qui veillent à l'avaricieuse clarté des amertumes.
- 21 Là, je pourrai dormir avant que vienne le temps d'hiver.
- 22 Le grabat sera doux à ma chair fatiguée,
- 23 À mon indigente pensée.
- 24 Et lorsqu'éclateront les lustres de cristal,
- 25 Moi, je n'aurai plus mal.

- 26 Je n'irai pas vers tes étoiles, ô nuit, par tous ces chemins que la lune a tracés.
- 27 Je ne me joindrai pas au long pèlerinage

28 Des bergers éblouis, des crédules rois mages,
29 Vers cet enfant qu'on disait Dieu,
30 Qui n'était, comme moi, que le fruit d'une femme,
31 Pulpe où s'enfonceront les dents du monde.
32 Peut-on croire aux serments des preux
33 Qui seront eux-mêmes hécatombes ?

34 La pluie, prison, cellule, grille.
35 Je veux écarter ses barreaux.
36 Ils tressaillent de moqueries, comme les grands cordons sur les ventres des
généraux.
37 Et lorsqu'ils cessent de ricaner, ils recomposent l'inexorable.
38 Ainsi saignent les jours lorsqu'ils meurent.
39 L'on crie à la gloire devant plaies béantes.
40 On prononce héros, et ce sont des martyrs, des Christs et des vaincus,
41 Qui pressentent la nuit et réclament leur mère,
42 Le ventre où reformer la promesse de vie.
43 Mais les rouges des vins et du sang se ressemblent.
44 Devant les bois flambants, l'on ne croit pas aux cendres.

45 Les réveils aux grands yeux qui s'emparent des choses,
46 Les soleils aux auberges propres des matins,
47 Je les sais, quelque part
48 Où l'haleine des dieux dissipe les brouillards,
49 Mais il me faut déjà m'envelopper de voiles,
50 Céder à des sommeils pâles et sans étoiles.
51 Brume aux pétales flétris des roses,
52 Quand le sol ne leur est plus aliment,
53 Mais qu'ils servent d'humus aux terres nouvelles.

54 Nuage enflé d'inquiétude,
55 Tu éclateras ainsi que la Colère au Sinaï,

- 56 Et sera détruit le Veau d'Or. Mais je vois des hommes en ramasser les débris, les soustraire aux Commandements, les sauver de la Sagesse, pour reconstituer d'autres monstres.
- 57 Nuage, ventre où remue la violence des justices, qui l'enfanteras comme l'outre répand son vin.
- 58 Je tends ma bouche au flot amer.
- 59 J'ai soif, et puisqu'il ne vient plus de longues pluies d'amour, je veux boire aux averses des vengeances.
- 60 Qui disait : « Les neiges blanches », et qui parlait d'immaculées ?
- 61 Je les ai vues, dans la honte des rues, avilies à l'homme.
- 62 Le ciel les livre aux prostitutions des villes.
- 63 Est-il encore un ange, gardien d'une vierge ?
- 64 Est-ce nouveau combat où l'enfer est vainqueur ?
- 65 J'ai peur d'un Lucifer se transformant en Dieu, et chassant le Seigneur.
- 66 Si le Christ expira, s'Il n'a ressuscité,
- 67 Si, le long de la Croix, il est resté cloué,
- 68 Toutes les vierges sont damnées.
- 69 Le vent n'a plus de voix pour m'absoudre,
- 70 Plus de feuilles pour couvrir ma chute.
- 71 Elles dansent à l'or des carnivals d'automne, aux bras des géants travestis.
- 72 Des musiques de bals luiront dans les silences.
- 73 Le vent rira comme un pochard quand il me renversera sur la terre.
- 74 Choisit-on l'amant quand on est fille de tristesse ?
- 75 Je gémirai sous la cognée.

VÉRITÉ

- 1 Le dernier jour, Dieu recréera la Lumière.

- 2 Elle frémit, impatiente de naître.
- 3 Que chacun meure pour qu'elle éclate en triomphante solitude.
- 4 Les guerres enfantent les patries, qu'escorteront des fantômes.

- 5 La Lumière se dresse sur le socle des renoncements,
- 6 Impassible Moloch digérant les ténèbres.
- 7 Conception reniant les entrailles de l'ombre.
- 8 Et l'ombre expire en consacrant la vie.

- 9 Les triangles s'effondreront sur leurs bases,
- 10 Amertumes échevelées par les vaines gloires,
- 11 Pics glacés d'orgueil qui se cognent au ciel,
- 12 Et que le ciel rejette aux défaillances.

- 13 Tout est obstacle à la Lumière, tant qu'elle ne peut s'étendre au long des absences.
- 14 Aux arbres, l'asymétrie des mensonges, et pour sève aux rameaux, les servitudes.
- 15 La démesure des peupliers clamant que les souffles de l'eau, c'est eux qui les lui donnent.
- 16 Les saules, vieillards avant l'enfance.
- 17 Le chêne qui a bu et ne titube pas, car les légendes le soutiennent s'il chancelle.
- 18 Le bouleau travesti comme pour l'agonie.
- 19 L'hérésie des montagnes, les brillantes liturgies des forêts.
- 20 Et tout ce qui se corrompt de la terre.
- 21 Se tairont les faux altruismes des eaux, prodigues, pour mieux l'engloutir, à la servilité des rives.

- 22 S'apaiseront les révoltes des mers détrônant les rochers et submergeant les îles.
- 23 Fléchiront les tables des lois sur leurs fragiles certitudes.
- 24 Tomberont les clinquants mépris des soleils et les mascarades des lunes.

- 25 Les étoiles ne seront plus bouches d'or à l'ignorance.
- 26 N'habiteront plus le silence les peuples d'angoisse et de haine,
27 Assouplis par la peur et raidis de colère.
- 28 Les feuilles ne tendront plus leurs paumes sacrifiées,
29 Prêtes à s'immoler pour incarner le vent,
30 Et se faire péché, et le rendre pécheur.
- 31 Lumière, tu renverses le tronc où s'attache l'écorce sans repentance.
32 Tu ébranles le temple et terrifies les dogmes.
- 33 À ta pureté, pourras-tu seulement garder l'écho d'un cri qui voulait t'imposer à
l'espace,
34 Et que l'on étrangla quand il te prononçait ?

MA MÈRE

- 1 Ma mère se lavait à la source et se parait de colliers blancs.
- 2 Les arbres roucoulaient pour remplacer le silence.
- 3 J'apprenais l'amour avant la douceur de son sein,
- 4 Et la miséricorde de l'eau sur la faiblesse de la femme,
- 5 Elle avait un ventre lisse comme la méditation d'une vierge,
- 6 Et des chapelles d'ombre où nul encore ne venait se recueillir.
- 7 Ses cils n'étaient pas grillage à son âme,
- 8 Car le temps d'inquiétude n'approchait pas.
- 9 Les cailloux du ruisseau tremblaient en regardant ma mère.
- 10 Ils baisaient le bout de son pied, et elle riait en découvrant la morsure.
- 11 Mais le faune, caché derrière l'arbre, lui apprit qu'elle était nue,
- 12 Et ma mère assumait son feuillage.

- 13 Parmi ses bouches humides, ma mère en avait une de tendresse,
- 14 Rose autant que les autres étaient rouges.
- 15 Et l'oiseau nouveau-né remuait dans sa gorge,
- 16 Celui qu'on retiendrait au nid,
- 17 Au blanc moment des ramiers sur la branche.

- 18 Ma mère se souvenait des mouettes aux yeux cruels, de leurs cercles d'absence,
- 19 Des bateaux qu'elles croient protéger, comme des colombes d'Esprit-Saint aux voûtes des cathédrales.
- 20 Des longues routes en marbre que tracent les océans, pour que des Christs marchent sur les eaux.

- 21 Ma mère se souvenait des hélices qui n'abrègent pas l'exil,
- 22 Du fils aîné, tache au linceul des distances,
- 23 Celui qui avait élevé son temple sur les terres friables des départs.
- 24 Elle refusait les autres déplacements des ciels,
- 25 Les cris qu'on sépare, les continents myopes, l'entaille des étraves.

26 Pas celui-ci qui dort au creux de mon aisselle, comme sur un versant de montagne.
27 Je le porterai sur mon épaule s'il veut découvrir l'horizon et brûler ses yeux au soleil.
28 Je lissurai ses ailes dans le sens du vent.
29 Il croira que le vent l'emporte, que se déplient les lointains.
30 Mais ma chaleur l'engourdira, et nous rêverons ensemble.

31 Ma mère avait cette bouche de tendresse
32 Gourmande de toutes les faims inemployées.
33 Et j'ai consenti à retarder l'exil.

34 Ma mère blanche et bleue, exprimée par la mort.
35 Et le cierge expire lentement pour elle.
36 Il a des cheveux d'or et je ne suis que cendre.
37 Les doigts de ma mère ne réapprendront plus la peau de mon visage,
38 Les rides qui se trompent d'âge.
39 Et je cherche son âme dans la foule des ombres.
40 Pour la première fois, à genoux devant elle, je sens la rugosité du sol, la douleur qui
 creuse les reins,
41 Et les pitiés en crachats sur ma face.

42 Elle n'a plus de bouche, mais l'impitoyable fixité du refus.
43 Elle n'a plus de mains, mais d'inextricables nœuds de chanvre.
44 Ses paupières sont clouées, cercueils à son regard.
45 Si son regard ne m'impose plus au monde, je n'existerai plus.
46 Elle m'a trahi. Je hais ma mère.

MA POULICHE

- 1 Ma pouliche, blanche d'écume, hennit de joie,
- 2 Parce que lui sera doux l'intérieur de mes cuisses,
- 3 Et que nous dépasserons ensemble les nuages.

- 4 Elle a crinière de vague, et des yeux étirés comme des îles sous l'amour.

- 5 Je crois à son galop tant que je sens sa croupe entre mes jambes,
- 6 Et que ses naseaux fument des saisons affranchies.

- 7 Y aura-t-il un temps pour l'arrêter, un cirque de montagnes,
- 8 L'hermétisme des toiles et les rires cruels des clowns,
- 9 Ou les toiles se déchireront-elles comme celles d'un autre temple ?
- 10 Il sera trois heures de l'après-midi.
- 11 On tirera ma robe au sort
- 12 Et un soldat gardant la tente dira de ma pouliche : « C'était vraiment un beau cheval ».

SI TU ME GARDES

- 1 Garde-moi. Je serai ton sang, puissant à enfler tes veines, tels les fleuves grossis de tous leurs affluents.
- 2 Je serai fleur de pourpre à ta lèvre, et l'étoile de ta blessure.
- 3 Je ferai résonner les orgues sous les voûtes, flamber les vitraux exaspérés de soleil.
- 4 Dans les chapelles ignorantes d'ostensoirs, nous nous dénouerons pour prier côte à côte,
- 5 Aussi purs que le cierge au verbe d'or.
- 6 Là, les anges replient leurs ailes après avoir exalté Dieu,
- 7 La source naît d'un pli au manteau de la Vierge.
- 8 Bois dans tes paumes les gouttes de miséricorde.
- 9 Pareils à des palmes, murmures et silences alternent l'oraison.
- 10 Ici, les colombes ne sont pas l'Esprit, mais douceurs de plumes.
- 11 Les couleurs s'effeuillent pour ne pas éclater en bouquets.
- 12 Si tu me gardes, j'en recueillerai les pétales.

SEULE

- 1 Sans moi, se nouent les rameaux.
- 2 Je pourrais élargir le ciel,
- 3 Qu'il prenne la forme de mon visage.
- 4 Mais les rameaux ont les dents blanches,
- 5 Et des cheveux légers qui se mêlent pour tresser une enfance.
- 6 Ils rient aux ravines.
- 7 Je suis vêtue d'écorce, striée de pluie.
- 8 Ils veulent porter seuls le poids de l'horizon
- 9 Et renverser sur eux les outres des nuages.
- 10 Mes rides ont chacune un souvenir de source,
- 11 Le cheminement d'un ruisseau,
- 12 Et mes cheveux sont gris des départs d'hirondelles.
- 13 On m'a plantée en terre comme un Christ inutile.

- 14 Pour d'autres que pour moi coule le lait de l'aube.
- 15 Les filles sont de nacre avant d'être d'ivoire.
- 16 Mais sur le parchemin on a tracé mon nom.

- 17 Des filles sortent luisantes des étoiles,
- 18 Ruisselantes de l'homme.

- 19 J'étais la glaise de ses aurores,
- 20 Jeune femme lisse des lunes attardées.

SOURCE

- 1 J'ai découvert la migration des nuages,
- 2 Escadrille quittant la rade,
- 3 Gonflée aux pulsations des vents,
- 4 À l'incohérence des vagues.

- 5 J'apprends la fuite des ruisseaux aux yeux de gel, emplis soudain de véhémences.
- 6 L'exhortation des feuilles et des mousses.
- 7 Je cherche la source à l'haleine d'enfance, blanche de tous les laits répandus,
- 8 Celle qui ne rencontrera pas la rivière aux bras des berges,
- 9 Les peupliers suspendus aux frissons.

- 10 Je caresserai la source, agneau silencieux quand tous les autres bêlent.
- 11 Je l'aimerai d'être à peine créée.

- 12 Mais le ciel, lui aussi, la voulait pour son ange,
- 13 Un ange qui n'étanchait plus sa soif de Dieu.

SOMMEIL

- 1 Ma belle vague au profil d'animal,
- 2 Qui viens de la jungle où tu étais fauve parmi les autres,
- 3 Toi que mes sables apprivoisent
- 4 Mieux que la mort, cette rampante,
- 5 Emmène-les.
- 6 Il restera la forme de leurs songes,
- 7 Le dessin de ta possession,
- 8 Le souffle égal des apparences.

- 9 Ce n'est pas une trêve, là où le soleil exige des grains durs qu'ils deviennent de l'or,
- 10 Là où se creusent les sexes,
- 11 Toi, tu n'as pas de violence,
- 12 Tes gestes sont d'amour sans la dureté du désir.
- 13 Parce que mes sables respirent à ton rythme, qu'ils sont mille bouches sensibles à
tes baisers,
- 14 La vie les croit encore et ses biens et sa chose.
- 15 Mais nous nous détachons lentement du rivage.
- 16 Je laisse mes fragments, rassurants, à la plage.
- 17 Les fauves me sont doux, ainsi qu'à ces petits apaisés sur leurs torsos,
- 18 Et je tiens réunies ma faiblesse et leur force.

- 19 Ma belle vague, chair sur ma chair exaltée,
- 20 Transport de la montagne et paix de la vallée,
- 21 Serais-je ton troupeau serais-tu mon pacage,
- 22 Serions-nous toutes deux masse blanche à l'herbage ?

- 23 Où l'on croit chercher l'ombre, on trouve la lumière,
- 24 Et ce visage blanc par l'exode enfanté,
- 25 Et cet autre, mourant, qu'un dieu lare a tiré
- 26 Des sillons envoûtés aux tendresses premières.

27 Ma belle vague, je vais de ta peau lisse au creux de ton mystère,
28 Aux cavernes fabuleuses où l'obscur et la clarté se tressent, où des miroirs
tressaillent de contenir tout ce qu'ils ont appris et tout ce qu'ils ne savent.
29 J'arrache des algues pour en flétrir les sirènes.
30 Mais on ne vient ici avec des mains de haine.
31 Mes doigts m'ont échappé, et je vois des anguilles
32 Dont se noue l'argent sur le rire des filles.

33 Ma belle vague. La Vie, coquille de noix si frêle à nos poitrines
34 Que notre souffle seul lui permet de flotter,
35 La Vie, tout à coup si docile et si sage
36 Que nous lui promettons de la rendre au rivage,
37 Avec, dans sa mémoire, un peu d'éternité.